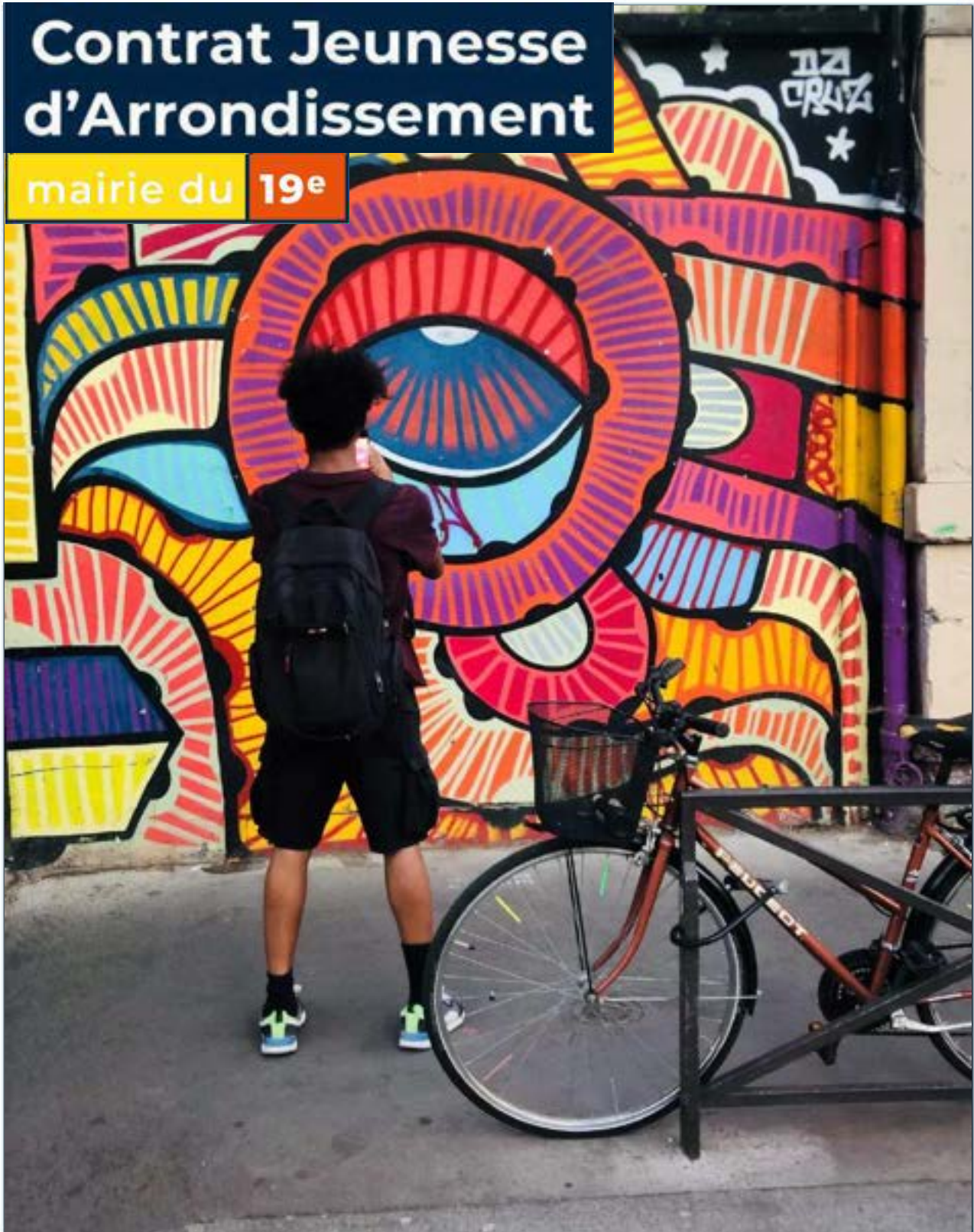


# Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **19<sup>e</sup>**



**SOMMAIRE**

**EDITORIAUX..... 3**

**METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT..... 5**

**PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT..... 6**

**I. PORTRAIT DE LA JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT ..... 10**

    A. Démographie.....11

    B. Typologie.....11

**II. ÉTAT DES LIEUX DES RESSOURCES À DESTINATION DES JEUNES..... 14**

    A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse en faveur de la jeunesse.....15

    B. Les dynamiques territoriales.....16

    C. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire.....17

    D. Insertion et orientation professionnelle.....21

        1. Les ressources territoriales pour favoriser la réussite scolaire.....21

        2. De l'orientation à l'emploi : les leviers pour faciliter l'insertion professionnelle.....32

    E. Les facteurs d'autonomie des jeunes..... 41

        1. L'accès au logement : un droit pour tou-te-s en vue de l'autonomie.....41

        2. L'offre locale de santé en matière d'accès aux soins et de prévention.....43

    F. Culture, loisirs et vacances : de nombreuses offres à destination des jeunes..... 49

        1. La culture et les loisirs..... 49

        2. La pratique sportive comme levier de socialisation et de cohésion.....55

    G. Les jeunes et l'engagement citoyen.....59

    H. Les jeunes dans l'espace public parisien .....62

**III. PRINCIPAUX CONSTATS ..... 68**

**IV. AXES DE TRAVAIL ET PISTES D'ACTION.....71**

**ANNEXES.....76**

## EDITORIAUX



### Hélène BIDARD

**Adjointe à la Maire de  
Paris, chargée de  
l'égalité femmes-  
hommes, de la jeunesse  
et de l'éducation  
populaire**

L'énergie des jeunes fait avancer Paris. Un quart des Parisien-ne-s ont entre 11 et 29 ans, dont plus de 300 000 jeunes de 16 à 25 ans. Cette fréquentation double chaque jour quand Paris s'éveille, à mesure que ses universités, ses Centres Paris Anim', ses Espaces Paris Jeunes, ou encore ses innombrables lieux de culture, de sport et de loisirs ouvrent leurs portes.

À l'image de la diversité historique, sociale et culturelle de chaque arrondissement de la Capitale, la jeunesse parisienne se caractérise par une grande hétérogénéité de profils, de parcours et de situations de vie. Selon qu'ils et elles soient étudiant-e-s, jeunes actifs-ves, en recherche d'emploi, vivant chez leurs parents ou de façon autonome, leurs ressources, besoins et attentes en matière de service public ne sont pas les mêmes.

Si les jeunes ont des attentes, Paris a des atouts. La Ville consacre chaque année près de 200 millions d'euros pour favoriser l'autonomie des jeunes Parisiennes et Parisiens, leur insertion socioprofessionnelle, leur pouvoir d'agir, leur accès aux droits, aux soins, au logement, aux vacances, ou encore aux offres culturelles et sportives. À la croisée de tous ces objectifs et au cœur d'un réseau local d'éducation populaire essentiel, un nouvel équipement public de la Ville de Paris – Quartier Jeunes (QJ) – a ouvert ses portes en septembre 2021, place du Louvre.

D'un quartier à un autre, ces enjeux d'émancipation ne se posent cependant pas toujours de la même façon. Parce qu'il est primordial de prendre en compte les spécificités propres à chaque territoire pour apporter des réponses locales et adaptées aux attentes et aux aspirations des jeunes qui y vivent, l'ambition première poursuivie par ce Contrat Jeunesse d'Arrondissement n'est autre que celle du renforcement de la territorialisation de nos politiques publiques.

De 2023 à 2027, je forme ainsi le vœu que ce document stratégique nous serve de boussole pour renforcer l'autonomie des jeunes Parisien-ne-s et leur permettre de vivre leur jeunesse. Qu'il nous aide à relever avec elles et eux les grands défis du climat, de la solidarité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les inégalités et contre toutes les discriminations. Qu'il contribue à donner du sens à cette terre de Jeux et des possibles que Paris sera en 2024 et restera par la suite dans l'esprit d'héritage que nous construisons. Qu'il permette à Paris, en somme, de demeurer cette « ville de l'éternelle jeunesse » qui avait tant émerveillé l'écrivain du *Monde d'hier* dans ses jeunes années.

Les pistes d'actions contenues dans les pages qui suivent sont ainsi autant de contributions collectives et partagées avec la mairie d'arrondissement et les acteurs et actrices de la jeunesse, pour que cette dernière puisse pleinement profiter de la liberté de ses rêves et de l'énergie du bonheur auxquelles la destine son âge.



**François DAGNAUD**

**Maire du 19<sup>e</sup>  
arrondissement de Paris**

Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, près d'un-e habitant-e sur trois a moins de 25 ans : c'est un défi et une promesse pour notre arrondissement !

Une promesse d'abord, car la jeunesse du 19<sup>e</sup> est énergique, solidaire et riche de sa diversité. Nous pouvons être fier-e-s de ses investissements dans la vie de la cité. Ils infusent et fécondent notre territoire. Ne l'oublions pas : c'est cette génération qui devra aller plus loin face au dérèglement climatique, et résister aux tentations d'un monde égoïste et injuste.

C'est aussi cette génération qui a pris de plein fouet et payé cher la crise sanitaire de ces dernières années : isolement, précarité, conditions de vie et d'études dégradées... Cette crise a aggravé les inégalités, qui étaient déjà omniprésentes dans le quotidien de beaucoup d'habitants du nord-est parisien. Elle a rendu aussi plus nécessaire la quête de sens et la volonté d'agir au service du bien commun sans sacrifier son épanouissement personnel.

C'est pour cela que j'ai souhaité que l'accompagnement des jeunes soit une priorité de l'action de la politique de la Ville de Paris, en étroite collaboration avec le réseau des partenaires associatifs, sociaux, éducatifs, institutionnels, culturels, sportifs, engagés au quotidien auprès des jeunes du 19<sup>e</sup>.

Issu d'un travail de concertation avec les acteurs jeunesse et des jeunes du territoire, ce troisième Contrat Jeunesse d'Arrondissement identifie les priorités de la politique de la Ville de Paris et définit les actions concrètes à mettre en œuvre. Il est le reflet des besoins et des préoccupations actuelles de la jeunesse de notre territoire, et représente un véritable engagement entre la mairie, les jeunes de l'arrondissement et les professionnel-le-s qui travaillent chaque jour à leurs côtés.

Avec ce nouveau Contrat Jeunesse, nous nous donnons l'ambition d'aller plus loin dans le soutien que nous apportons à la jeunesse du 19<sup>e</sup>, d'agir sur tous les leviers à notre disposition pour qu'elle puisse à la fois vivre le présent et construire son avenir avec davantage de sérénité et de confiance.

C'est le plus court chemin pour abolir toutes les frontières artificielles – géographiques, sociales ou culturelles – et nous faire avancer toutes et tous ensemble !

## **METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT**

Le Contrat Jeunesse d'Arrondissement (CJA) définit, à l'échelle du territoire du 19<sup>e</sup> arrondissement, des objectifs prioritaires impulsés par Karine Gautreau, adjointe au maire du 19<sup>e</sup> arrondissement notamment chargée de la jeunesse, et déclinés en pistes d'actions concrètes par la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris. Il est conclu par la mairie de Paris et la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement. Ce Contrat Jeunesse s'inscrit dans la continuité du précédent contrat signé pour la période 2019-2022. Il vise à améliorer le recours des jeunes à l'offre de services qui leur est destinée, à renforcer le travail partenarial des acteurs et actrices de la jeunesse ainsi qu'à faire évoluer, le cas échéant, les différents dispositifs.

Le CJA est issu d'une réflexion avec les différents acteurs et actrices institutionnels et associatifs mais aussi les jeunes qui sont les premier·ère·s concerné·e·s par ce document-cadre. Les Contrats Jeunesse d'Arrondissement s'inscrivent dans une politique de la Ville de Paris plus large, s'articulant autour de six axes prioritaires :

- l'insertion sociale et professionnelle ;
- l'accès aux droits ;
- l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances ;
- le soutien au développement du pouvoir d'agir ;
- le renforcement des dynamiques du réseau d'acteurs et actrices de la jeunesse ;
- lutter contre les discriminations et promouvoir le vivre ensemble auprès des jeunes.

Le Contrat Jeunesse suivant couvrira une période de 5 ans entre 2023 et 2027. Sa durée a été augmentée de façon à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et actrices et la réalisation sur le terrain des politiques en faveur de la jeunesse. Le CJA permettra, enfin, de se recentrer sur des actions prioritaires, tout en donnant les moyens d'apprécier une évaluation des actions mises en œuvre dans son cadre.

Enfin, le Conseil Parisien de la Jeunesse, en parallèle des concertations de jeunes menées au plan local et sur demande de l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité hommes-femmes, de la Jeunesse et de l'éducation populaire, a établi une liste de propositions qui dépassent parfois le cadre des contrats Jeunesse d'arrondissement, et que l'on peut trouver en annexes du présent document.

## PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT

Le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris se situe à l'extrémité nord-est de la capitale. Il est bordé au nord par la commune d'Aubervilliers, à l'est par les communes de Pantin, des Lilas et du Pré-Saint-Gervais, au sud par le 20<sup>e</sup> arrondissement et à l'ouest par les 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements.

L'histoire du 19<sup>e</sup> arrondissement est celle d'un ensemble de quartiers qui étaient en majeure partie industriels et ouvriers jusqu'au début des années 1970. La disparition progressive des ateliers, usines et entrepôts, a entraîné une mutation des emplois de l'arrondissement vers les activités de services et le secteur public.

Ce mouvement s'est accompagné de vastes opérations d'aménagement urbain dont l'objectif a été de développer le parc de logements et notamment de logements sociaux, de créer des équipements publics et d'aboutir à une mixité de fonctions urbaines.

Les opérations, dont la construction de la cité des Sciences à la Porte de la Villette ou encore l'aménagement du bassin de la Villette et de la Porte d'Aubervilliers, à partir des années 2000 dans le cadre de l'opération Paris Nord Est, sur de grandes emprises ferroviaires ou appartenant initialement à l'Etat et dédiées initialement à un usage essentiellement industriel ou logistique, ont permis de parachever et de valoriser les limites de la Ville tout en repensant leur accroche avec les communes riveraines.

L'arrondissement est traversé par une trame verte et bleue avec des péniches le long du canal de l'Ourcq, des passerelles, des squares, des jardins partagés et deux parcs de grande envergure : les Buttes Chaumont et le parc de la Villette.

De la dalle de la Place des Fêtes, aux ensembles de logements sociaux de Stalingrad-Riquet, aux innovations architecturales des orgues de Flandre, de Curial et plus récemment de Rosa Parks, à l'éco-quartier Claude Bernard, en passant par l'habitat haussmannien du Plateau, des HBM du côté de Danube et des maisons de ville de la Mouzaïa, les formes d'habitat diffèrent d'un quartier à l'autre, tout comme les réalités sociales des habitant.e.s. En dépit d'une gentrification récente de certains quartiers, le 19<sup>e</sup> reste un arrondissement populaire ainsi qu'un lieu où s'entrecroisent des communautés d'origines diverses.

Certains secteurs sont particulièrement animés (c'est le cas par exemple des bords du canal de l'Ourcq, investis entre autres par les street artistes, qui constituent un point de ralliement en été, avec la présence notamment de Paris Plage) tandis que d'autres comprennent des rez-de-chaussée inexploités, en attente de réhabilitation, et parfois dégradés par des mésusages.

Bien qu'il ait subi une légère baisse de sa population (0,5 % entre 2013 et 2018) le 19<sup>e</sup> est un arrondissement densément peuplé : avec 185 513 habitant-e-s, il représente 8,3 % de la population parisienne. Il compte 27 300 habitant-e-s au km<sup>2</sup>, une densité supérieure à la moyenne parisienne (20 641 habitant-e-s au km<sup>2</sup>, hors bois de Boulogne et Vincennes, ce qui fait de la capitale l'une des villes les plus denses d'Europe) et ce malgré les surfaces importantes occupées par les deux grands parcs.<sup>1</sup>

Les indicateurs socio-économiques des quartiers populaires du 19<sup>e</sup> arrondissement révèlent d'importantes difficultés sociales au sein de la population. Le taux de chômage s'élève ainsi en moyenne à 15,9 % contre 11,5 % en moyenne à Paris. Le revenu médian des habitant-e-s est le plus faible de Paris : 19 170 €, contre 28 440 € à Paris<sup>2</sup>.

Près d'un-e habitant-e sur quatre (23%) se trouve en situation de pauvreté. Selon l'INSEE le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 015 euros par mois pour une personne seule. Soit le plus fort pourcentage parmi tous les arrondissements parisiens (12 % en moyenne sur Paris) et 16 % des actif-ive-s. Il s'agit de l'arrondissement accueillant le plus grand nombre de personnes en situation de rue : en janvier 2020, lors de la Nuit de la Solidarité, 695 personnes sans-abri y ont été dénombrées (soit un ratio de 37 personnes pour 10 000 habitant.es contre 16 à Paris en moyenne).

Par ailleurs, les employé-e-s et ouvrier-e-s sont plus nombreux-ses parmi les actif-ive-s de l'arrondissement : respectivement 26 % et 11 % des actif-ive-s (19 % et 7 % en moyenne à Paris). Le 19<sup>e</sup> est ainsi le seul arrondissement qui dénombre davantage d'ouvrier-e-s et d'employé-e-s que de cadres et de professions intellectuelles supérieures (ces derniers représentent 46 % des actif-ive-s à l'échelle de Paris et 34 % dans le 19<sup>e</sup>).

Ainsi, la répartition territoriale des habitants selon leur niveau de revenu est analogue à la géographie du parc social : les ménages aux plus faibles niveaux de ressources vivent dans les quartiers Stalingrad, Crimée et le long du boulevard des Maréchaux (Indochine, Algérie).

Il faut toutefois souligner qu'entre 2001 et 2016, les revenus des habitant-e-s se sont accrus, pour se rapprocher de la médiane parisienne dans plusieurs quartiers, en particulier dans les secteurs proches du Canal de l'Ourcq. Cette augmentation s'inscrit cependant dans un cadre général d'accroissement des inégalités économiques et sociales, les ménages les plus pauvres en ont moins bénéficié que les autres.

---

<sup>1</sup> INSEE RP 2018

<sup>2</sup> INSEE RP 2018

La population du 19<sup>e</sup> est majoritairement une population jeune et familiale :

Sur 87 100 ménages, 29 % sont des familles (soit 24 900 ménages avec un enfant de moins de 25 ans). Il s'agit de la plus forte proportion de Paris où les familles représentent 22 % des ménages.

Par voie de conséquence, les habitant-e-s de l'arrondissement sont plus jeunes que ceux des autres arrondissements. Alors que la part de jeunes de moins de 20 ans au sein de la population ne dépasse jamais 20 % dans les autres arrondissements, elle est de 23 % dans le 19<sup>e</sup>.

Notons que parmi les jeunes de 16 à 25 ans qui vivent avec leur famille (62 %), 22 % vivent dans des familles monoparentales – bien plus nombreuses dans l'arrondissement – dont les ressources sont faibles (plus de 6 familles monoparentales sur 10 sont allocataires CAF<sup>3</sup>).

Les sept quartiers prioritaires réglementaires du Contrat de Ville du 19<sup>e</sup> arrondissement sont : Danube-Solidarité-Marseillaise, lequel présente des indicateurs de précarité parmi les plus élevés de la capitale avec un parc social omniprésent (94 % des logements) ; Stalingrad-Riquet ; Michelet-Alphonse Karr-rue de Nantes, qui abrite une population très modeste (24 % vit sous le seuil de pauvreté contre 11 % à Paris) ; Chaufourniers ; Algérie ; Porte de la Chapelle – Charles Hermite à cheval sur les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> ; et enfin, Compans-Pelleport à cheval sur les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements<sup>4</sup>.

Les territoires de l'ancien Contrat Urbain de Cohésion Sociale ne relevant plus des quartiers prioritaires du nouveau Contrat de Ville, ils ont été classés en quartiers dits « de veille active ».

À ce titre, ils continuent de bénéficier de l'ingénierie de la politique de la Ville, de la mobilisation importante des différents services de la Ville de Paris et de la pérennisation de certains dispositifs tels que celui de Réussite éducative. Cela concerne notamment les secteurs Joinville, Barbanègre, Flandre et Ourcq-Léon Giraud.

Un tiers de la population du 19<sup>e</sup> arrondissement (34 %) vit ainsi dans les quartiers prioritaires du Contrat de Ville (Stalingrad, Flandre, Rosa Parks, Chaufourniers, Danube, Algérie), 5 et 13 % dans les quartiers dits de veille active (24 000 personnes).

---

<sup>3</sup> Source : Portrait Social de Territoire du 19<sup>e</sup>, DASES, 2021

<sup>4</sup> Source : Diagnostic DASES 2013

<sup>5</sup> Source APUR, 2013 (Document préparatoire à la révision du Plan Local d'Urbanisme)





Source : APUR, 2013 (Document préparatoire à la révision du Plan Local d'Urbanisme)

Le projet de territoire du 19<sup>e</sup> s'inscrit dans les trois axes du Contrat de Ville pour la période 2015-2020 : « Accompagner les parcours et prévenir les ruptures », « Vivre sa ville et son quartier » et « Dynamiser les quartiers dans la ville ».

Conséquences des aménagements urbains récents (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain dans le quartier des Orgues de Flandre, réaménagement des entrepôts boulevard Macdonald et extension du réseau de transports publics (tramway et RER E)) dans le cadre de l'opération Paris Nord Est, de nouvelles dynamiques résidentielles et démographiques sont organisées pour apporter plus de mixité sociale dans l'arrondissement.

Il convient également de signaler que cette évolution, vers plus de mixité, touche également la fonction économique avec l'implantation, accompagnée par les pouvoirs publics, par exemple de l'arc de l'innovation, et des projets issus de l'Economie Sociale et Solidaire (la Maison des Canaux par exemple). Le 18<sup>e</sup> poursuit ainsi son développement en intégrant les besoins des Parisien-ne-s en matière de transition écologique et de solidarité.

# Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **19<sup>e</sup>**

A stylized graphic of a pencil, with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the right.A large, bold, orange number '1'.

## Portrait de la jeunesse de l'arrondissement

A stylized graphic of a pencil, with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the left.

## A. Démographie

En 2018, le 19<sup>e</sup> arrondissement comptait 185 513 habitant·e·s, dont :

- 9 928 jeunes de 11 à 15 ans représentant 5 % de la population de l'arrondissement (4 % à l'échelle parisienne) ;
- 25 492 jeunes de 16 à 25 ans représentant 14 % de la population de l'arrondissement (14,4 % à l'échelle parisienne). Parmi eux, 52 % de femmes (54 % à l'échelle parisienne), 13 % d'immigré·e·s (14 % à l'échelle parisienne) et 10 % d'étrangers (11 % à l'échelle parisienne) ;
- 13 541 jeunes de 26 à 29 ans représentant 7 % de la population de l'arrondissement (8% à l'échelle parisienne).

## B. Typologie



Source : Cartographie parisienne de la typologie des jeunes, APUR 2022

L'APUR a construit une typologie des jeunes Parisien-ne-s de 16 à 25 ans afin de caractériser les différents parcours vers l'autonomie. A l'échelle de l'arrondissement, cette typologie permet de caractériser les secteurs où une catégorie de jeunes est dominante :

- les jeunes en difficulté d'insertion et de décohabitation sont en nombre plus élevé par rapport à la moyenne parisienne dans l'essentiel de la moitié Nord de l'arrondissement, au-dessus de la rue de Meaux et de l'avenue Jean Jaurès ;
- les jeunes actif-ive-s autonomes et les élèves et étudiant-e-s vivant chez leurs parents sont toutefois plus importants dans deux quartiers de cette moitié Nord : le Nord du secteur Flandre (entre l'avenue de Flandre et les rues Mathis, Curial et de l'Ourcq) et entre les rues Riquet, Aubervilliers, Maroc et Tanger ;
- les jeunes actif-ive-s autonomes et les élèves et étudiant-e-s vivant chez leurs parents sont les plus nombreux dans l'essentiel de la partie sud de l'arrondissement, en particulier dans un vaste périmètre autour des Buttes-Chaumont ; mais la partie sud de l'arrondissement inclut néanmoins des quartiers (Danube Solidarité, Chauffourniers, Place des Fêtes...) qui connaissent une représentation plus nombreuse de jeunes en difficulté d'insertion et de décohabitation.

**Données statistiques <sup>6</sup>**

5 % de la population est âgée de 11 à 15 ans soit 9 928 (contre 4 % à Paris).

17 % de la population est âgée de 16 à 25 ans soit 25 492 (contre 14 % à Paris).

7 % de la population est âgée de 26 à 29 ans soit 13 541 (contre 8 % à Paris).

Les femmes représentent 52 % et les hommes 48 % des jeunes de 16 à 25 ans (contre 54 % des femmes et 46 % des hommes de 16 à 25 ans à Paris).

**Parmi les 16-25 ans**

65 % sont étudiant-e-s soit 16 464 (contre 69 % à Paris).

34 % sont actif-v-es soit 8 614 (contre 37 % à Paris).

3 181 jeunes sont au chômage, soit un taux de chômage de 27 %.

14 % des jeunes ne sont ni actif-v-es occupé-e-s ni scolarisé-e-s soit 3 640 (contre 9 % à Paris).

38 % des jeunes de 16 à 25 ans vivent de manière autonome (seul, en couple ou en colocation) soit 9 810 (contre 55 % à Paris).

62 % des jeunes de 16 à 25 ans vivent chez leurs parents soit 15 682 (contre 45 % à Paris).

L'âge moyen de la décohabitation est 25,1 ans.

**Parmi les 16-29 ans**

7 % des jeunes ne sont pas scolarisé-e-s et sont sorti-e-s du système scolaire sans qualification (contre 3 % à Paris).

32 % des jeunes sont non-scolarisé-e-s et diplômé-es du supérieur.

---

<sup>6</sup> Cf. Annexe 1 – Données statistiques sur la jeunesse du 19<sup>e</sup> arrondissement / INSEE 2018

# Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **19<sup>e</sup>**

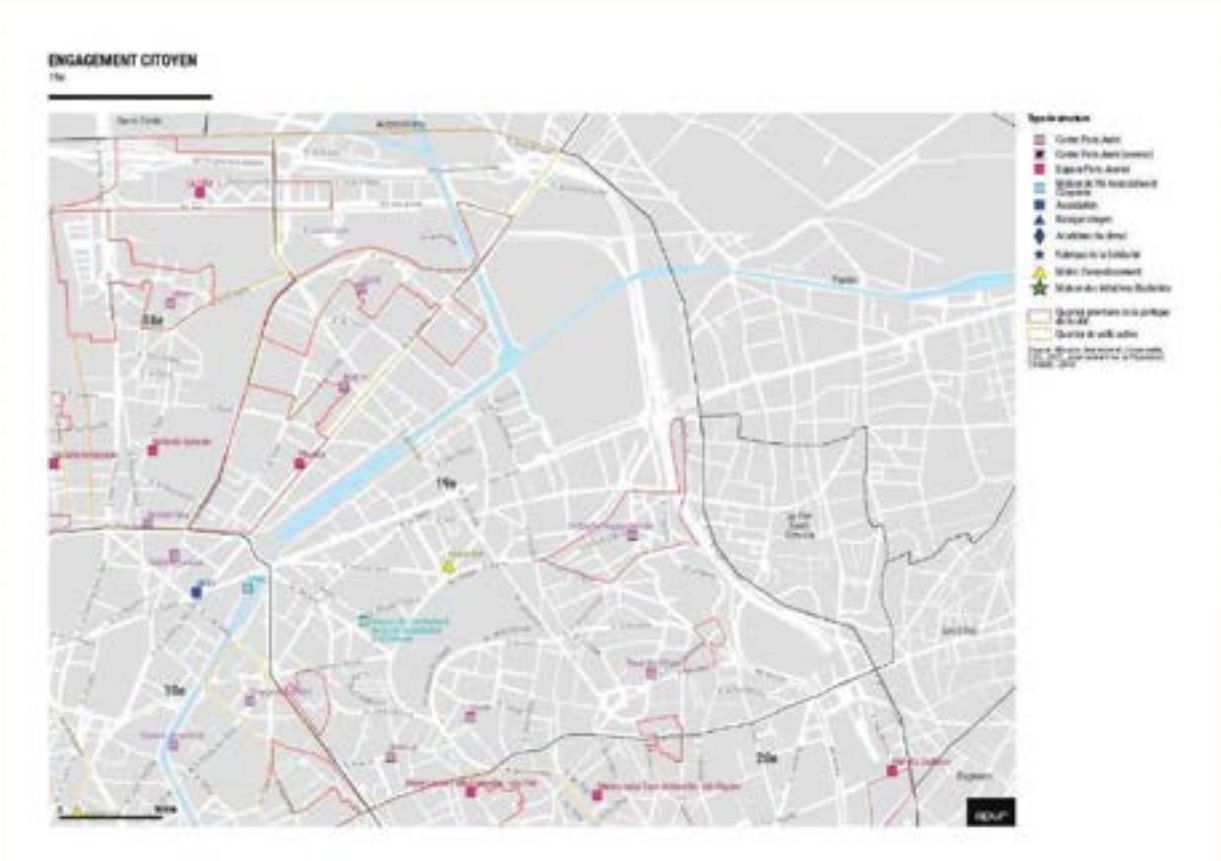
A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the right.A large, bold, orange number '2'.

**État des lieux des ressources  
à destination des jeunes**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the left.

## A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse en faveur de la jeunesse

La Sous-Direction de la Jeunesse de la DJS finance à la fois des associations et des dispositifs dédiés à la jeunesse aux niveaux parisien et local. Elle a alloué, en 2020, un budget total de 3 731 781,96 € pour la gestion associative de sept équipements municipaux dans le 19<sup>e</sup> arrondissement : les centres Paris Anim' Curial, Rébeval, Mathis, Clavel, Place des Fêtes et Solidarité-Angèle Mercier (2 067 853,55 €) et l'Espace Paris Jeunes Flandre (231 745,51 €).



Source : Cartographie parisienne des équipements dédiés à l'engagement citoyen, APUR 2022

Elle subventionne par ailleurs 34 projets portés par des associations pour un montant total de 113 000 euros en 2021. Enfin, elle finance des dispositifs au bénéfice des jeunes Parisien-ne-s. En 2021, 2332 Pass Jeunes ont été délivrés par les structures d'accueil des jeunes (CPA, EPJ, FJT) et les associations jeunesse du 19<sup>e</sup> arrondissement, sept projets portés par des jeunes du 19<sup>e</sup> ou au bénéfice des habitant-e-s de l'arrondissement ont été financés via Quartiers Libres pour un total de 6000 euros et 116 aides "Paris Jeunes Vacances" ont été accordées pour un montant total de 23 200 euros.

## **B. Les dynamiques territoriales**

De manière générale, le 19<sup>e</sup> arrondissement bénéficie d'un tissu associatif étoffé et dynamique. Sur les 8359 associations référencées avec le code postal 75019, environ 4000 associations sont déclarées en préfecture, et 630 associations sont inscrites à la MACVAC du 19<sup>e</sup>. Ces associations y exercent leurs activités dans tous les domaines : culture, loisirs, sport, environnement, humanitaire, social, animation locale, etc.

Parmi elles, de nombreuses associations locales portent des projets au bénéfice des jeunes et développent entre elles de vraies logiques de coopération, à l'échelle de leurs quartiers d'intervention. Outre les projets inter-associatifs (ex : Open Streets en été sur le quartier Danube), elles constituent des réseaux qui accompagnent les jeunes sur les différentes facettes de leur quotidien (loisirs, insertion professionnelle, engagement etc).

Pour autant, certaines d'entre elles ont parfois des difficultés à orienter ces jeunes vers les institutions, alors qu'elles méconnaissent la nature des services proposés. Pour les pouvoirs publics, il y a donc un enjeu fort à faire connaître l'ensemble de l'offre proposée à tou-te-s les professionnel-le-s de la jeunesse.

C'est dans ce but que plusieurs coordinations ont été mises en place, souvent en lien avec la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement :

- le pilotage du **Plan Régional pour l'Insertion des Jeunes (PRIJ) et l'animation d'un Comité Local d'Orientation (CLO)**, la **Mission Locale** (site Hautpoul) anime des instances rassemblant les acteurs et actrices de la jeunesse sur la thématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Depuis 2021, un groupe de réflexion s'intéresse particulièrement à la question de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes femmes ;

- **Jeunesse en Fête** a succédé au festival Place aux Jeunes, dès que les consignes sanitaires l'ont permis en juillet 2022. L'urgence était de relancer le travail en coordination inter-associatives avec les structures jeunesse de l'arrondissement, co-piloté par la mairie du 19<sup>e</sup> et les Référent-e-s Jeunesse de Territoire et la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de



Paris. L'édition de 2022 a permis de mettre en valeur les associations du 19<sup>e</sup> dirigées par des jeunes de l'arrondissement, pour les jeunes de l'arrondissement.

- Depuis décembre 2021, la mairie d'arrondissement a lancé avec ses partenaires jeunesse, une programmation dans tout l'arrondissement nommée "Station 75019". Cette "saison" Jeunesse sera programmée à nouveau dès décembre 2022 et les années suivantes, avec pour objectif de développer des événements, rencontres, ateliers, débats et projections, destinés aux jeunes de 12/25 ans venant des quatre coins de l'arrondissement.

- **des coordinations inter-associatives et des groupes de travail thématiques** existent enfin dans tous les quartiers prioritaires du Contrat de Ville. Les associations de la jeunesse y sont représentées (coordination inter-associative sur la Place des Fêtes pilotée par la Maison de la Place des Fêtes, coordination jeunesse sur le secteur Danube etc.).

### **C. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire**

Plus exposé-e-s que leurs aîné-es aux fluctuations de la conjoncture économique, les jeunes ont été particulièrement touché-e-s par la crise sanitaire. On dénombre 2 420 nouveaux demandeurs et demandeuses d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans sur une année à Paris entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, cela correspond à une hausse de 28%. Si ce phénomène touche les emplois peu qualifiés (fermeture et baisse d'activité au sein de secteurs pourvoyeurs d'emplois partiels, « petits boulots » ou emplois saisonniers), les jeunes diplômé-e-s sont également touché-e-s par le recul des embauches en CDD ou CDI (augmentation de la part de jeunes de niveau BAC+2 ou plus dans la part de jeunes « primos » accueillis par la Mission Locale de Paris).

Le nombre de jeunes accompagné-e-s par la Mission Locale de Paris (MLP) a ainsi connu une nette augmentation depuis le début de la crise: on note +10 % de jeunes accompagné-e-s entre 2019 et 2020 et + 4 % sur l'année 2021 par rapport à 2020.

Au niveau national, le plan « Un jeune, une solution » lancé en juillet 2020 par l'Etat intervient sur plusieurs champs: renforcement des dispositifs d'accompagnement, accès renforcé à la formation professionnelle pour les jeunes en recherche d'emploi, etc. A titre d'exemple, au second semestre 2020, en France, le nombre de jeunes démarrant un dispositif d'insertion professionnelle, d'accompagnement ou de formation a atteint 1,3 millions de personnes contre 0,9 un an plus tôt, du fait notamment de l'augmentation du nombre de formations en apprentissage. Lorsqu'il a lieu, le retour ou l'accès à l'emploi demeure cependant fragile. A l'échelle parisienne, la MLP indique par exemple dans son rapport d'activité qu'en 2021, 27 % des entrées en emploi des jeunes suivis l'ont été en CDI contre 63 % en CDD (dont 14 % en CDD de moins de 6 mois).

Ce rapport souligne toutefois que malgré une baisse très nette des recrutements dans les secteurs d'emplois peu/pas qualifiés, les jeunes suivis ont bénéficié d'un déblocage facilité du « Fond d'Aide aux Jeunes » (avec la collaboration de la DASES) ainsi que d'une augmentation des orientations vers les parcours d'entrée en emploi (PEE) ou vers les espaces dynamiques d'insertion (EDI). L'allocation financière destinée aux jeunes entré-e-s dans ces dispositifs a également connu une augmentation. Si les entrées en Garantie Jeunes ont connu une baisse en 2020 (-12 % entre 2019 et 2020), elles ont de nouveau augmenté à partir du premier semestre 2021.

Le recours à la prime d'activité – complément de revenu pour les salaires modestes, ouvertes aux personnes touchant une rémunération comprise entre 930 € et 1560 € - constitue également un indicateur intéressant pour nous éclairer sur la situation de jeunes : 14 765 jeunes de moins de 25 ans sont allocataires de la prime d'activité jeunes à Paris, soit une baisse de 7 % entre avril 2020 et avril 2021. Cela témoigne du recul de l'emploi d'une part mais également d'un non-recours aux aides d'autres part.

En effet, si l'on note une hausse des jeunes allocataires de la CAF, Caisse d'Allocations Familiales de Paris (en juillet 2021, 85 816 jeunes de moins de 25 ans, étudiant-e-s ou non, sont allocataires d'une aide de la CAF, soit une hausse de 8,2 % entre juillet 2020 et juillet 2021) témoignant des problématiques sociales touchant la jeunesse, une étude menée par la DASES et le CASVP auprès de 2500 jeunes Parisiennes et Parisiens en avril 2021 – visant à mesurer leur connaissance et leur usage de l'offre sociale parisienne – montre également que le jeune public de moins de 30 ans est plus fréquemment dans le non recours que l'ensemble de la population. L'étude met en avant les facteurs d'explication suivants : le manque de connaissance des moyens d'accès aux aides, le manque de connaissance des aides elles-mêmes, le manque de connaissance des conditions d'accès à ces aides.

De plus, cette enquête met en lumière les problématiques principales qui ont émergé ou se sont renforcées pour les jeunes du fait de la crise sanitaire : les trois quarts des jeunes enquêtés soulignent rencontrer principalement des difficultés en termes de besoins alimentaires, de logement et d'isolement social.

Conséquence de ces difficultés d'insertion, d'accès aux droits, de précarité et d'isolement social, la santé mentale des jeunes s'est détériorée. A l'échelle parisienne, une étude menée par la MLP en décembre 2020 a permis de mettre en exergue la fragilité des jeunes suivis (sur 823 jeunes interrogés, 46 % déclarent souffrir de dépression, 43 % d'anxiété et 39 % de stress) ainsi qu'une corrélation entre cette fragilité et la hausse des problématiques sociales rencontrées par les jeunes. L'enquête nationale CoviPrev de janvier 2022 confirme ces niveaux élevés d'anxiété et de dépression chez les 18-24 ans, ajoutant le facteur « trouble du sommeil » (près de 80% des jeunes déclarent en souffrir) et celui des « pensées suicidaires » (19,6% des jeunes déclarent en avoir ou en avoir eu).

Dans ce contexte, l'accès des jeunes aux vacances, à la culture, au sport et aux loisirs s'avère être un véritable enjeu de santé publique. A titre d'exemple, 13 % des jeunes Parisiennes et Parisiens ne sont jamais partis en vacances et 50 % des jeunes estiment que le coût est leur principal frein d'accès à la culture et aux loisirs (d'après une étude de l'Institut de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) de 2019 ; un phénomène qui a donc pu s'aggraver avec les fermetures des lieux de culture et la précarité grandissante des jeunes).

Sur une note plus positive, la période de crise a tout de même permis de confirmer l'élan de mobilisation des jeunes en matière de solidarité dans la droite lignée de leurs engagements en faveur du climat, de l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore de la lutte contre les discriminations. Démultiplier les opportunités pour les jeunes d'agir et de se faire entendre est donc un enjeu de service public pour les années à venir.

Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, pour apaiser les problématiques de mal-être consécutives à la crise et permettre aux jeunes d'exprimer leurs vécus, les Centres Paris Anim' gérés par la Ligue de l'enseignement ont organisé des groupes de parole réservés aux étudiant-e-s qui étaient supervisé-e-s par des psychologues.

On a vu se multiplier, dans le 19<sup>e</sup> comme sur l'ensemble du territoire national, de nombreuses actions de solidarité pour tenter d'atténuer les effets négatifs de la COVID.

Ainsi, au moment de la pénurie de masques de protection, des ateliers de confection de masques auxquels ont pris part des jeunes se sont tenus sur l'arrondissement (à l'Espace Paris Jeunes Flandre, au sein de l'association E.S.S.E et de l'association L'Accordâge notamment) permettant de réelles transmissions de compétences intergénérationnelles.

Les jeunes du 19<sup>e</sup> arrondissement se sont particulièrement investi-e-s pour venir en soutien au public vulnérable face aux virus. Dans le quartier de Flandre, par exemple, un réseau de courses solidaires s'est créé : les jeunes allaient effectuer les achats nécessaires pour les aîné-e-s du quartier dont les capacités de mobilité étaient réduites à cause de la circulation du virus.

La crise sanitaire, ses conséquences directes ainsi que les mesures mises en œuvre pour la contenir ont eu des effets négatifs dans l'arrondissement. La relation entre les jeunes et les forces de l'ordre s'est notamment trouvée dégradée dans le cadre du contrôle des sorties durant le confinement, avec des verbalisations perçues comme abusives par une partie de la population jeune. Certain-e-s d'entre eux ont reçu de nombreuses amendes, et sont désormais dans des situations de surendettement.

### QJ (Quartier Jeunes), le nouveau QG des jeunes à Paris?

Pour apporter une réponse aux difficultés rencontrées par les jeunes en lien avec la crise sanitaire, la Ville de Paris a ouvert en septembre 2021 une « maison pour la jeunesse », Quartier Jeunes (QJ), au centre de Paris, dans l'ancienne mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Ce lieu situé à proximité du hub de transports des Halles et ouvert sans condition aux Parisien-ne-s et Francilien-ne-s de 16 à 30 ans offre un accueil personnalisé et des solutions dans tous les domaines de la vie : emploi, orientation, métier, engagement, santé, accès au Droit, logement, vacances, culture, loisirs, sport... Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), le Point Paris Emploi animé par la Mission Locale de Paris, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), ainsi que le Point d'Accès au Droit Jeunes y proposent notamment, avec et sans rendez-vous, des permanences quotidiennes pour répondre aux questions des jeunes. Ces derniers peuvent également y être accompagnés sur les problématiques relatives à la santé sexuelle et mentale, et à la réduction des risques par des professionnel-le-s de la santé. Une distribution alimentaire est également organisée chaque semaine par les Restos du Cœur pour les jeunes de moins de 25 ans en situation de précarité. Enfin, le public y trouve aussi un café associatif, des espaces pour travailler ou se détendre et le Kiosque Jeunes, pour des bons plans culture et loisirs ou pour y retirer son Pass Jeunes.

Les jeunes ont été consulté-e-s à plusieurs reprises lors de la phase de conception de l'équipement à l'occasion d'ateliers de concertation sur l'offre, la programmation ou encore la gouvernance de ce nouveau lieu. Ils sont également représentés au sein du Conseil d'orientation de QJ qui associe des représentant-e-s des institutions, organisations et entreprises qui s'adressent aux jeunes à Paris.

QJ est également un lieu ressource et un outil pour les professionnel-le-s de la jeunesse. Il constitue avec le CIDJ, l'État (DRAJES) et la Direction de la Jeunesse et des Sports - Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris, le siège de la coordination des 25 Points Informations Jeunesse parisiens afin de favoriser un fonctionnement en réseau et accompagner le développement de services pour les jeunes au plus près des territoires qu'ils fréquentent. QJ fonctionne en lien avec les équipements jeunesse au sein desquels a pu se construire, au fil de la dernière décennie et moyennant une évolution de leur cahier des charges et des labellisations PIJ, une offre de service avec les partenaires de territoire qui fait écho à celle de QJ.

---

<sup>7</sup> <https://qj.paris.fr/programme/jsp/site/Portal.jsp>

## **D. Insertion et orientation professionnelle**

### **1. Les ressources territoriales pour favoriser la réussite scolaire**

#### L'enseignement public

L'arrondissement est pourvu de 13 collèges publics :

Collège Claude Chappe-Ida Grinspan

Collège W.A. Mozart

Collège Georges Brassens

Collège Sonia Delaunay

Collège Charles Péguy

Collège Édouard Pailleron

Collège Henri Bergson

Collège Georges Meliès

Collège Guillaume Budé

Collège Edmond Michelet

Collège Georges Rouault

Collège Edgar Varèse

Collège Suzanne Lacore

Ainsi que de 7 lycées publics :

Lycée général et technologique Henri Bergson

Lycée polyvalent Diderot

Lycée général et technologique Jacquard

Lycée général Georges Brassens

Lycée polyvalent d'Alembert

Lycée professionnel Hector Guimard

Lycée professionnel Armand Carrel

L'enseignement privé :

Collège Ohr Joseph

Collège Saint-Georges

Collège N'R Hatorah

Complexe scolaire Beth Haya Mouchka

Lycée d'Initiative du Tertiaire et des arts Appliqués (enseignement secondaire sous contrat avec l'Éducation Nationale)

- **L'éducation prioritaire dans le 19<sup>e</sup>**



Source : Cartographie parisienne des quartiers de la politique de la ville, Paris 19<sup>e</sup>, APUR 2022

La carte de l'éducation prioritaire cible 7 **Réseaux d'Éducation Prioritaire** (REP) et un REP+ (Collège Georges Rouault). On dénombre également un collège CAPPE (Convention Académique Pluriannuelle de Priorité Éducative), le collège Suzanne Lacore. Cinq coordonnateur-ric-e-s éducation prioritaire travaillent en outre sur le territoire du 19<sup>e</sup>, en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires. Ces dispositifs ont pour objectif de réduire les écarts de réussite scolaire avec les établissements hors éducation prioritaire.

Le 19<sup>e</sup> dispose également d'un secteur labellisé **"Cité éducative"** : la Cité Éducative Paris XIX Ouest, qui se situe à l'Ouest du bassin de la Villette. Dotée de 2 collèges (environ 850 élèves) et de 17 écoles maternelles ou élémentaires (environ 2800 élèves), elle englobe les quartiers prioritaires du Contrat de Ville "Stalingrad-Riquet" et "Michelet-Alphonse Karr-Rue de Nantes", ainsi que le quartier de veille active «Flandre» (localisé entre les deux quartiers prioritaires précités). Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, du plus jeune âge jusqu'à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une alliance des acteurs et actrices éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services

de l'Etat, des collectivités, associations, habitant-e-s. La cité éducative Paris XIX Ouest bénéficie d'une enveloppe financière de 200 000 € par an en fonctionnement.

▪ **Les dispositifs qui concourent à la réussite scolaire et l'autonomie des jeunes**

Destiné aux enfants et adolescent-e-s de 2 à 16 ans, habitant un territoire prioritaire et/ou scolarisés dans un établissement du premier ou du second degré implanté dans un quartier prioritaire du Contrat de Ville, **le dispositif de Réussite éducative** consiste à accompagner les enfants qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés. La mise en place de parcours individualisés est portée par une équipe pluridisciplinaire de professionnel-le-s de terrain associant le jeune et sa famille.

La coordination de ce dispositif de réussite éducative sur le 19<sup>e</sup> arrondissement permet d'accompagner des adolescent-e-s et des familles dans un parcours éducatif cohérent en lien avec les ressources territoriales (le 19<sup>e</sup> représente un tiers des parcours parisiens de Réussite éducative).

En réponse aux différents confinements liés à la crise de la COVID, un tableau partagé a été diffusé entre associations et collègues afin d'identifier des élèves dont le lien avec l'école était rompu par l'impossibilité de suivre les cours en présentiel. Un budget exceptionnel a ainsi été alloué au Groupement d'Intérêt Public Réussite Éducative dans la foulée afin qu'il réponde aux besoins d'équipement et d'accompagnement des familles. La démarche de continuité éducative s'est organisée autour de 3 axes :

- distribution de tablettes pour les familles non équipées ;
- lancement d'un appel à projets spécifique autour de l'accompagnement des familles et des enfants pour les aiguiller dans l'utilisation des tablettes ;
- distribution de boîtiers de connexion pour les familles n'ayant pas internet.

Il existe également une déclinaison territoriale pour le 19<sup>e</sup> de la **Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)** qui est hébergée par le lycée Gustave Férié dans le 10<sup>e</sup>. Cette dernière entreprend des actions courtes de rentrée ainsi que des actions longues de remobilisation et dispose d'un sas de positionnement.

Il y a enfin une importante mobilisation des acteurs et actrices de la jeunesse autour des questions **d'accompagnement à la scolarité et d'aide aux devoirs**. Comme en témoigne les deux guides de l'accompagnement à la scolarité édités par l'équipe de développement local du 19<sup>e</sup> arrondissement, près d'une cinquantaine de structures accompagne les élèves de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. On remarquera néanmoins que l'offre à destination des lycéen-ne-s ou des étudiant-e-s n'est pas aussi étoffée que celles à destination des primaires et collégien-ne-s. Par ailleurs, en parallèle de ces nombreux dispositifs, il existe de nombreuses structures qui proposent de l'accompagnement à la

scolarité du niveau primaire au niveau lycée voire BTS. Certaines accueillent des jeunes de l'ensemble de l'arrondissement (l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, l'Entraide Scolaire Amicale, le Centre d'Information et d'Orientation du 19<sup>e</sup>, la Fédération de Paris du Secours populaire), tandis que d'autres sont sectorisées.

Certaines associations sont soutenues par la CAF et l'État dans le cadre du **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**.

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de son côté de mettre en place le dispositif **Devoirs Faits** avec un temps d'étude accompagné consacré aux devoirs proposés aux élèves dans leur établissement, en dehors des heures de classe.

En complément, on remarquera que plusieurs associations créées par des jeunes de l'arrondissement s'impliquent dans l'apprentissage de leurs cadet-te-s : c'est le cas des Jeunes Ambitieux et de Beckmad qui proposent de l'accompagnement à la scolarité au bénéfice des enfants et adolescent-e-s du secteur de la Place des Fêtes ou encore de l'association Flèche qui intervient dans les établissements scolaires pour des actions de coaching.

L'accompagnement à la scolarité se complète souvent d'activités culturelles et de projets pédagogiques qui ont pour vocation d'ouvrir les horizons des jeunes.

Enfin, parmi les 13 collèges de l'arrondissement, 8 bénéficient du dispositif Action Collégiens. Porté par la Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris (DASCO), **Action Collégiens** est un dispositif de prévention éducative destiné aux élèves de 11 à 18 ans des collèges sensibles. Son efficacité réside dans la transversalité et la coordination des différents temps et espaces d'éducation fréquentés par les jeunes<sup>8</sup>. Au sein des établissements concernés par Action Collégiens, les adjoint-e-s éducatif-ive-s d'Action Collégiens, dont le rôle consiste à aider les jeunes en difficulté à s'organiser, à développer leurs motivations, à se responsabiliser, peuvent animer des temps ludiques sur la pause méridienne, de l'accompagnement méthodologique, de l'aide aux devoirs, monter des projets participant au développement et à l'épanouissement des jeunes, au développement de leurs compétences psychosociales et des projets de médiation culturelle. Ils aident les jeunes à définir leur projet de vie en s'insérant dans notre société, en devenant des adultes responsables, autonomes et libres et des citoyen-ne-s respectueux des lois, des cultures, des religions et des différences. Également, ceux-ci préparent les

---

<sup>8</sup> <https://www.paris.fr/pages/actions-collegiens-un-dispositif-de-prevention-educative-et-d-accompagnement-a-la-scolarite-6068>



jeunes à envisager un projet professionnel en les accompagnant dans leur parcours scolaire et en leur permettant d'acquérir les bases indispensables pour accéder à l'emploi.

- **Prise en charge des élèves exclu-e-s**

En lien avec les équipes éducatives et pédagogiques des établissements scolaires ainsi que les familles, il existe plusieurs centres financés par la Ville/DASCO qui accueillent des élèves exclu-e-s temporairement (pour une durée de 1 à 8 jours) des établissements parisiens.

L'équipe adapte un programme de travail quotidien afin que ce temps d'exclusion profite aux jeunes. Lors de cet accueil, les élèves participent à des temps de travail scolaire en matinée afin de ne pas rompre avec les apprentissages. L'après-midi divers ateliers sont mis en place durant lesquels l'équipe amène le jeune à réfléchir sur son comportement, sur les motifs de son exclusion. L'élève est aidé à faire le point sur sa situation et son projet professionnel. La finalité est qu'il produise une réflexion personnelle pour faire évoluer sa situation positivement.

Les collégien-ne-s exclu-e-s des collèges G. Méliès et E. Michelet sont accueilli-e-s au centre Torcy, situé dans le 18<sup>e</sup> arrondissement qui est géré par l'association PEP 75. Tandis que les collégien-ne-s des collèges G. Rouault, G. Brassens, G. Budé, C. Chappe, G. Méliès, E. Michelet, E. Varèse, W. Mozart, S. Delaunay, H. Bergson, E. Pailleron, S. Lacore, C. Peguy sont accueilli-e-s à l'Accueil Réussite Éducative Pelleport situé rue de Tanger.

Il s'agit d'un lieu ressources pour les collégien-ne-s en risque de décrochage scolaire et leurs parents sur les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements. Certain-e-s acteurs et actrices de la jeunesse proposent également de l'accueil aux collégien-ne-s exclu-e-s comme c'est le cas au Centre Social et Culturel Danube pour les élèves du collège de secteur, G. Rouault. Il s'inscrit dans le dispositif parisien de Réussite éducative et la politique académique de lutte contre le décrochage scolaire.

Une équipe composée d'un-e directeur-riche, d'un-e coordonnateur-riche pédagogique, de référent-e-s éducatif-ive-s et d'intervenant-e-s spécialisé-e-s (juristes, enseignant-e-s...) proposent des actions de remobilisation pour les collégien-ne-s en prévention du décrochage scolaire, un accueil des collégien-ne-s exclu-e-s temporairement de leurs établissements, un accompagnement des parents de ces collégien-ne-s.

Des **ateliers Relais**, dispositif de l'Education nationale se tenant notamment au centre Paris Anim' Mathis, accueillent enfin de petits groupes de collégien-ne-s en voie de déscolarisation et de désocialisation, dans l'objectif de réintégrer un parcours de droit commun en travaillant le socle de connaissances de base et les règles de la vie sociale et scolaire.

La mesure de responsabilisation mobilise certaines structures jeunesse du territoire susceptibles d'accueillir les jeunes concerné.e.s. La mesure de responsabilisation est un dispositif disciplinaire, alternatif à l'exclusion, qui met l'accent sur l'individualisation de la sanction, la responsabilisation de l'élève et l'implication de sa famille dans un processus éducatif. Elle consiste pour l'élève à participer, en dehors des heures d'enseignement et au sein de l'établissement ou à l'extérieur (association, services municipaux, etc.), à des activités de solidarité, culturelles ou de formation, ou enfin à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives pendant une durée qui ne peut excéder vingt heures. Elle vise à éviter les mesures d'exclusion qui peuvent mener à un processus de déscolarisation<sup>9</sup>. Ces parcours sur mesure sont encadrés par des acteurs et actrices locaux associatifs comme institutionnels.

La Division 19 de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP – Ville de Paris) contribue à la mise en œuvre des mesures de responsabilisation. Elle a signé des conventions avec 4 collèges : C. Brassens, G. Méliès, G. Rouault, G. Budé.

Les élèves concerné.e.s par une mesure de responsabilisation dans leurs établissements (y compris des lycées C. Brassens et H. Guimard) peuvent également être accueilli.e.s par des structures partenaires de la mesure de responsabilisation (l'Association de Prévention Site la Villette, le Centre Social et Culturel J2P, l'association Veni Verdi, Korhom, le Centre Social CAF Tanger, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, l'association Ni putes ni soumises, la Maison de la mixité, Fondation OPEJ, Sport dans la Ville). La mesure de responsabilisation permet à l'élève de s'engager dans une démarche de réflexion visant à lui faire prendre conscience des actes qu'il a commis ou auxquels il a participé.

#### ▪ **Orientation et stages**

Pour ce qui concerne l'orientation, l'arrondissement dispose d'un **Centre d'Information et d'Orientation** rue de Crimée.

Le Forum des formations professionnelles et technologiques :

---

<sup>9</sup> [http://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-11/vademecum\\_des\\_mesures\\_de\\_responsabilisation.pdf](http://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-11/vademecum_des_mesures_de_responsabilisation.pdf)

La mesure de responsabilisation est inscrite dans l'échelle des sanctions qui peuvent être prononcées à l'égard d'un élève à la suite d'un manquement à ses obligations. Elle peut être prononcée par le chef d'établissement ou par le conseil de discipline.

4 éditions du Forum des formations professionnelles et technologiques ont eu lieu au gymnase Ostermeyer dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. C'est dans le cadre de la mise en œuvre des précédents CJA des 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, dans leurs axes concernant l'orientation et l'insertion, professionnelle des jeunes que les Référent-e-s Jeunesse de Territoire des secteurs Nord et Centre, associé-e-s au Centre d'information et d'orientation et à la Mission de lutte contre le décrochage scolaire, ont organisé cet événement. La 5<sup>ème</sup> édition, prévue en 2021 a dû être annulée en raison du contexte sanitaire. Le Forum était à destination des collégien-ne-s des trois arrondissements, ainsi qu'à tout jeune, orienté par une structure jeunesse, qui souhaitait y participer. Les objectifs de ce forum étaient de permettre aux collégien-ne-s de découvrir les diverses formations disponibles sur le territoire parisien, d'échanger avec des jeunes lycéen-ne-s, mais aussi d'engager une réflexion sur les stéréotypes dans l'orientation et les métiers. Pour ce faire, 36 lycées professionnels et technologiques et CFA tenaient des stands. De plus, des expositions et campagnes d'affichage du Centre Hubertine Auclert sur les stéréotypes dans les métiers étaient exposées. L'association Ethnologues en herbe était également présente pour susciter des échanges avec les jeunes sur les questions de stéréotypes et leur faire prendre conscience des préjugés dont il-elle-s sont porteurs, dans l'objectif qu'ils puissent choisir leur orientation de façon éclairée, détachée des stéréotypes.

Le forum des formations professionnelles a pu répondre à un besoin des collèves si l'on en croit les chiffres de fréquentation qui ont crû au fur et à mesure des éditions. La dernière édition a rassemblé 1800 élèves issu-e-s de 27 collèves, dont 11 collèves du 19<sup>e</sup>.

A la Villette, se situe également **la Cité des métiers** (30 avenue Corentin-Cariou) dont le rayonnement est parisien. Les jeunes peuvent la fréquenter ou être accompagné-e-s pour trouver des ressources qui leur permettront de choisir leur orientation, trouver une formation, changer de vie professionnelle, évoluer, valider leurs acquis, trouver un emploi, créer leur activité etc. La Cité des métiers met à leur disposition des conseiller-ère-s, disponibles sans rendez-vous. La documentation est en accès libre et tous les services sont gratuits.

Le stage de 3<sup>e</sup> est souvent choisi par défaut alors qu'il a vocation à ouvrir le champ des possibles de l'élève. En réponse à ce constat, la mairie d'arrondissement a lancé en janvier 2011 **la Charte de l'engagement parrainage pour les collégien-ne-s de 3<sup>e</sup>**, avec l'académie de Paris, l'APSV (porteur dans l'arrondissement du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi dont cette charte émane) et les principaux des collèves de l'arrondissement. Chaque année, une centaine d'élèves de 3<sup>e</sup> trouvent un stage grâce à ce dispositif.

Depuis l'année scolaire 2015-16, la Ville de Paris accueille également chaque année dans ses services 1 000 jeunes Parisien-ne-s en classe de 3<sup>e</sup> en stage d'observation, avec une attention particulière pour les élèves des établissements inscrit-e-s en réseau d'éducation prioritaire.

Les professionnel-le-s de la jeunesse notent, par ailleurs, la difficulté pour certain-e-s lycéen-ne-s et étudiant-e-s dans des filières professionnalisantes à trouver un stage, notamment dans certaines filières en tension. Durant la crise sanitaire, la généralisation du télétravail et la réticence des entreprises à accueillir du personnel supplémentaire pour ne pas dépasser leur jauge d'accueil auront accentué cette difficulté, au point, parfois, de générer des situations problématiques, les jeunes étant obligé-e-s d'effectuer un stage pour valider leur cursus.

Reflet d'une volonté d'articuler l'ensemble de ces dispositifs, la Ville, le Rectorat, la Préfecture et la CAF de Paris se sont engagés en 2013, au moment de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs dans un **Projet éducatif territorial** (PEDT) jusqu'en septembre 2016. Après évaluation, l'ensemble des partenaires a choisi de poursuivre la démarche avec deux nouveaux PEDT couvrant les périodes 2016-2019, puis 2021-2026. Le public cible est étendu désormais aux 10-16 ans. Favoriser l'égalité de tou-te-s les adolescent-e-s, renforcer l'inclusion des adolescent-e-s présentant des besoins éducatifs particuliers, améliorer la santé et le bien être des adolescent-e-s, promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable figurent parmi les axes stratégiques parisiens prioritaires, eux-mêmes déclinés en une trentaine de déclinaisons locales. Concernant notre tranche d'âge cible, on remarque l'accent mis sur les actions à portée intergénérationnelle et le développement des compétences psychosociales.

- **Des fragilités scolaires importantes**

Des écarts de réussite au **Diplôme National du Brevet** (DNB) s'observent entre les collèges de l'arrondissement, notamment entre le secteur public et privé. Les autres établissements obtiennent des scores de réussite inférieurs à la moyenne nationale (79,5 % en moyenne dans le 19<sup>e</sup> contre 87,1 %), avec des écarts importants entre eux, allant de 62,5 % pour George Méliès à 90,4 % pour Charles Peguy<sup>10</sup>). Enfin, les jeunes hospitalisé-e-s à l'Hôpital Robert Debré (spécialisé dans l'adolescence) et qui y suivent leur scolarité échouent malheureusement à l'examen dans 60 % des cas.

Dans le 19<sup>e</sup>, 7 % des jeunes de 16 à 29 ans sont déscolarisé-e-s et sans qualification contre 3 % à Paris. Ce chiffre est en légère baisse car, au recensement de 2014, on comptabilisait 10 % des jeunes de 16 à 29 ans déscolarisé-e-s et sans qualification. Parmi les jeunes de 16 à 25 ans, on recense également une part de 14,8 % de NEET (jeunes ni en emploi ni en formation) alors que la moyenne parisienne n'excède pas les 9 %. Ces jeunes sont considéré-e-s comme particulièrement vulnérables car ils et elles dépendent majoritairement de la solidarité familiale. Enfin, seul-e-s 56 % des jeunes de 16 à 25 ans sont étudiant-e-s contre 69 % à Paris<sup>11</sup>.

Enfin, deux antennes de **l'École de la 2<sup>ème</sup> chance** sont situées dans le 19<sup>e</sup> arrondissement au 24 et au 27 de la rue du Maroc. L'E2C Paris accompagne chaque année des jeunes sans diplôme ni qualification grâce à un accompagnement personnalisé et des formations en alternance. L'E2C a pour objectif d'assurer l'insertion professionnelle de jeunes motivé-e-s, sorti-e-s du système scolaire sans qualification. Elle ne délivre pas de diplôme, mais accrédite des compétences.

---

<sup>10</sup> source : résultats 2018 du Diplôme National du Brevet, Éducation Nationale

<sup>11</sup> source : Portrait Social de Territoire du 19<sup>e</sup>, DASES, 2021

### ▪ Vie étudiante

Seulement 7,1 % de la population du 19<sup>e</sup> est étudiante, un chiffre inférieur à la moyenne parisienne (9 %) et aux arrondissements centraux où se concentrent les lieux d'enseignements (ex : 16,4 % d'étudiants dans le 5<sup>e</sup>)<sup>12</sup>.

Au demeurant, peu d'établissements d'enseignement supérieur sont implantés dans le 19<sup>e</sup> arrondissement :

- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville ;
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris – La Villette ;
- Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris ;
- Ecole Supérieure de Génie Informatique (ESGI) – Alternance IMI ;
- Sup de Pub ;
- Ecole Supérieure de Tourisme de Troyes – Paris Bâtiment 28 – Parc du Pont de Flandre ;
- MyDigitalSchool ;
- Pigier Performance.

Certains dispensent des formations artistiques et culturelles :

- Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris ;
- Acting International ;
- EPMC La Ruche ;
- AFEDAP ;
- Conservatoire Libre du Cinéma français.

Le CROUS gère 7 résidences sur l'arrondissement, pour un total de 849 logements :

- Résidence CROUS Aubervilliers ;
- Résidence CROUS Canal de l'Ourcq ;
- Résidence CROUS Delphine Seyrig ;
- Résidence CROUS Indochine ;
- Résidence CROUS Luneville ;
- Résidence CROUS Rosa Parks ;
- Résidence CROUS Thionville.

---

<sup>12</sup> data INSEE 2018

**La Cité internationale universitaire de Paris** y anime deux antennes : la Résidence Quai de la Loire sise 41 bis, quai de la Loire et la Résidence Lilas, 6 avenue René-Fonck.

La résidence CROUS Delphine Seyrig est pourvue d'un Space, il s'agit d'un espace polyvalent à la disposition des étudiant·e·s Parisien·ne·s pour étudier, réviser seul·e ou en groupe et passer un moment convivial<sup>13</sup>. Les Space(s) peuvent aussi servir sur demande à des activités associatives. Ces espaces adaptés et modulables permettent de mixer les usages.

Par ailleurs, les Centres Paris Anim' accueillent des étudiant·e·s qui souhaiteraient travailler, discuter et se retrouver. Les centres ayant une salle informatique équipée sont précisés. L'accès est libre, sur présentation d'une carte étudiante, sans réservation.

Au niveau parisien, **la MIE ou Maison des Initiatives Etudiantes** située dans Paris Centre soutient, accompagne et valorise les initiatives étudiantes. La structure propose un système de réservation de salles, des choix de formations, des solutions à la domiciliation, du prêt de matériel informatique, un centre de documentation. Les jeunes peuvent obtenir une aide au financement de leur projet grâce au Kit Asso, faire décoller leur projet culturel avec le dispositif CREART-UP, et, s'il·elle·s souhaitent entreprendre dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire être accompagné·e·s par Start'in ESS.

Par ailleurs, **l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)** anime un local au 165 boulevard Sérurier, un lieu de convivialité où s'organisent des ciné-débats et qui accueille le dispositif d'accompagnement à la scolarité porté par l'association. Il s'agit d'un système de binôme où un·e étudiant·e bénévole accompagne un·e enfant ou un·e jeune en fragilité dans son parcours. De plus l'AFEV accompagne les, Kolocations à Projets Solidaires (KAPS), qui ont été créées en 2010. L'Afev propose aux jeunes de 18 à 30 ans : un logement à loyer modéré dans un quartier au sein duquel il·elle·s vont développer des projets pour les habitant·e·s. Le 19<sup>e</sup> compte 25 kapseurs en résidences privées qui interviennent dans le cadre de 5 projets solidaires sur de l'accompagnement à la scolarité pour enfants de primaire et collèges mais aussi de sensibilisation à l'environnement ou d'action sociale et intergénérationnelle avec des associations du territoire.

---

<sup>13</sup> <http://www.crous-paris.fr/spaces-espaces-innovants-de-vie-detude>

Cet accompagnement est personnalisé. Celui-ci est centré sur les besoins et les centres d'intérêts du jeune, l'accompagnement englobe et dépasse le cadre scolaire pour travailler sur la motivation, la confiance en soi, l'ouverture culturelle, la mobilité, l'autonomie (accompagnement vers la lecture pour les enfants de dernière année de maternelle et de CP, afin de rendre plus accessible l'univers du livre, accompagnement vers l'autonomie pour les élèves de CM2/6<sup>e</sup>, afin de préparer la transition vers le collège, accompagnement des 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> afin de faciliter la compréhension des filières et de redonner confiance au jeune, accompagnement des jeunes en lycée professionnel dans un objectif de lutte contre le décrochage, accompagnement des enfants nouvellement arrivés en France, un accompagnement à la découverte de la société d'accueil...).

Enfin, concernant **l'aide alimentaire**, outre les offres accessibles à tou-te-s les étudiant-e-s Parisien-ne-s qui sont recensées dans une carte interactive<sup>14</sup>, les étudiant-e-s du 19<sup>e</sup> peuvent bénéficier des ressources suivantes :

- les Réseaux des EpicerieS solidaires ANDES, des épicerieS où faire ses courses alimentaires, produits frais, fruits et légumes pour 10 à 30 % de leur valeur marchande ;
- la boutique anti-gaspi du 64 rue du Pré Saint-Gervais 75019 Paris. On y retrouve tous les produits refusés par les magasins de grande distribution ainsi que les surplus de production, avec des réductions de 30 % en moyenne ;
- l'association la Cloche s'associe à des commerçant-e-s solidaires qui s'engagent à fournir des plats, boissons et autres services (téléphone, micro-onde, coupe de cheveux, etc.) gratuits.

## **2. De l'orientation à l'emploi : les leviers pour faciliter l'insertion professionnelle**

L'arrondissement présente **le taux de chômage des jeunes le plus élevé de la capitale**, avec 27 % de jeunes de moins de 25 ans qui sont sans emploi, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville comme à Danube-Solidarité-Marseillaise où il atteint 36 % contre 18 % de moyenne parisienne<sup>15</sup>. Une explication probable est une formation insuffisante des jeunes de l'arrondissement.

---

<sup>14</sup> <http://capgeo.maps.arcgis.com/apps/instant/minimalist/index.html?appid=7fd1493c099841728263c562a73034e8>

<sup>15</sup> Source : data INSEE 2014



Par ailleurs, la population jeune est davantage concernée par l'emploi précaire, ainsi que par l'emploi à temps partiel qui, parfois, peut constituer un choix notamment pour les jeunes encore en études.

Dans l'arrondissement, plus de la moitié des 18-24 ans et du tiers des 25-29 ans en emploi ont un statut d'emploi précaire (CDD) ou non salarié.

L'arrondissement compte la plus forte proportion de « NEET » de Paris : ces jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (Neither in Employment nor in Education or Training) sont considéré.e.s comme plus vulnérables: ils dépendent majoritairement des solidarités familiales. Les NEETS représentent 14,8 % des 16-25 ans de l'arrondissement (soit 3 772 jeunes), une proportion plus élevée de 6 points que celle de Paris. En outre, un tiers de ces jeunes NEET n'a aucun diplôme, une part bien plus importante que dans la capitale (23 %).

Pour accompagner les jeunes vers l'emploi, l'arrondissement dispose de ressources institutionnelles et associatives diverses qui appliquent des modes d'intervention différents mais qui ont toutes pour but de faciliter l'accès au marché du travail pour les jeunes du 19<sup>e</sup>, en particulier ceux-elles qui en sont le plus éloigné.e.s.

On citera en particulier :

- le site Paris Est de la Mission Locale de Paris, installé dans l'arrondissement rue d'Haupoul;
- 1 Espace Paris Jeunes et 2 Centres Paris Anim' labellisés Point Information Jeunesse (PIJ) : EPJ Flandre, CPA Place des Fêtes, CPA Curial.
- 1 Point Paris Emploi géré par l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance, situé rue du Maroc.
- 2 agences Pôle Emploi (site Armand Carrel et site Laumière)

Les centres sociaux :

- Centre socioculturel Belleville ;
- Centre social Tanger (CAF) ;
- Centre social et culturel Danube ;
- Centre social et culturel Espace 19 Cambrai ;
- Centre social et culturel Espace 19 Ourcq ;
- Centre social et culturel J2P Jaurès Petit Pantin ;
- Centre social et culturel Rosa Parks.

Les clubs de prévention :

- AJAM ;
- APSAJ ;
- APSV ;
- GRAJAR ;
- OPEJ ;
- Fondation Jeunesse Feu Vert.

Les associations suivantes : Projet 19, le Collectif Indépendant de la Résidence Tanger, Vivre Ensemble à Maroc Tanger, Espoir Savoir Sport et Equité (E.S.S.E), Sport dans la Ville, Meltin'Club, Espoir et Avenir pour Tous à Claude Bernard etc.

#### ▪ **La Mission Locale de Paris et le Plan Régional d'Insertion Jeunes**

La Mission Locale de Paris (MLP) a pour mission première de repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun·e un parcours personnalisé vers l'emploi.

En 2020, le site MLP du 19<sup>e</sup> a reçu 1 151 jeunes en 1<sup>er</sup> accueil dont 358 issu·e·s des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce qui correspond à une baisse de fréquentation de - 15 % par rapport au chiffre de 2019 et de - 13 % pour les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce résultat s'explique par le contexte sanitaire qui a entraîné une baisse de la fréquentation lors des périodes de confinement. De plus, le site a été concerné par une période de travaux (rénovation totale du site de novembre 2020 à août 2021).

Les professionnel·le·s de l'insertion s'interrogent sur la participation moindre des jeunes femmes dans les dispositifs d'accompagnement de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'un constat partagé par les acteurs de la jeunesse. C'est pourquoi, depuis 2021, la MLP réfléchit aux modalités d'un groupe de travail pluridisciplinaire pour trouver des leviers à l'accompagnement spécifique de ce public.

Les conseiller·ère·s en insertion de la MLP ont accompagné (entre 2019-2020) 3 154 jeunes dont 1 064 en QPV (augmentation de +11 % et +9 % pour les jeunes QPV par rapport à 2019). Par ailleurs, 212 jeunes sont entré·e·s dans le dispositif Garantie Jeune dont 73 jeunes en QPV (-3 % par rapport 2019 et -16 % pour les jeunes en QPV).

En 2021, avec la mise en place de **l'obligation de formation des 16-17 ans sans situation**, les publics cibles de la Mission locale se sont élargis et le rôle de cette dernière sur le territoire s'est vu renforcé. Au-delà de l'adaptation dont la MLP a dû faire preuve afin de déployer de nouveaux dispositifs et de nouvelles modalités d'accompagnement, celle-ci doit également ajuster son offre en fonction des problématiques du public accueilli. Le Site Paris Est de la MLP s'est associé au Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes (qui dépend de l'association La Sauvegarde de l'Adolescence) pour porter cette mesure.

La Mission Locale a par ailleurs déployé le **dispositif ALLERO** (Accueil Linguistique Logement Emploi Réseaux Outils) qui consiste en l'accompagnement global de 450 jeunes Bénéficiaires de la Protection Internationale (90 %) & demandeur-se-s d'asile (10 %) entre 18 et 25 ans.

Pour les jeunes inscrit-e-s au Pôle Emploi et accompagné-e-s dans le cadre de **l'AIJ (Accompagnement Intensif Jeune)** la MLP a réalisé une évaluation sociale et convenu de l'octroi d'une "prime jeune" en fonction du diagnostic.

2022 est l'année qui sonne **la fin du dispositif Garantie Jeunes** (entrée possible dans le dispositif jusqu'au 28 février 2022) et son évolution vers **le Contrat d'Engagement Jeune** qui sera porté par un réseau d'acteurs et d'actrices composé de la MLP, de Pôle Emploi et des partenaires privés tels que les Apprentis d'Auteuil ou encore le Groupe SOS. Parmi les principaux changements, il y a une augmentation du montant de l'allocation du jeune durant sa période de suivi qui, elle-même pourra être étendue sur une période de 6, 12 ou 18 mois. La MLP sensibilise l'ensemble de ses partenaires de la jeunesse à ces évolutions de dispositifs.

Tous les quartiers du 19<sup>e</sup> situés en QPV sont concernés par le **PRIJ (Plan Régional d'Insertion Jeunes)**. Depuis 2018 ce dispositif financé par la préfecture de la région IDF permet d'apporter une réponse aux problématiques d'emploi des jeunes issu-e-s des QPV. Le PRIJ est une méthode volontariste au bénéfice des jeunes NEET, des décrocheurs et décrocheuses et des jeunes non pris en charge par les services publics de l'emploi résidant en QPV.

Les objectifs du PRIJ sont les suivants :

- repérer et raccrocher le public cible non connu de la MLP ou connu mais non suivi ;
- démultiplier la présence de la MLP sur le terrain afin de faire connaître et promouvoir l'offre de service public ;
- créer et développer un maillage partenarial à l'échelle territoriale avec tou-te-s les acteurs et actrices susceptibles de contribuer au repérage des jeunes ;
- proposer aux jeunes repéré-e-s un accompagnement de 6 mois renouvelable une fois.

Pour ce faire, les référent·e·s de parcours PRIJ, au nombre de 2 sur l'arrondissement, usent des modalités d'intervention suivantes :

- **« l'aller vers »** (via un système de permanence et une présence « hors les murs ») afin de repérer les jeunes mais aussi de créer un lien de confiance essentiel pour la sécurisation du parcours. Cette méthode pro-active permet aussi de renforcer le partenariat, de faciliter les échanges et les actions avec les acteurs et actrices du territoire ;

- **un accompagnement renforcé, souple et différencié** afin d'accrocher le jeune à l'offre de droit commun et pour que le jeune ait le sentiment réel d'être écouté. Pour les jeunes éloigné·e·s de l'emploi, le travail vers l'insertion est effectué en douceur afin de lever les freins un à un ;

- l'animation d'un **groupe opérationnel** qui permet le suivi des actions hors les murs et de faire remonter des besoins pour aider à la définition d'actions ciblées. Le GO du PRIJ permet également de valoriser des initiatives, faire de l'échange de bonnes pratiques et faire connaître les actualités de la MLP auprès du réseau jeunesse de l'arrondissement. Chaque rencontre réunit près d'une quarantaine de participant·e·s.

En 2020, dans le 19<sup>e</sup>, 149 jeunes sont suivi·e·s par le dispositif. Parmi ces jeunes, 34 % des jeunes sont des femmes et 55 % des jeunes n'ont pas de diplôme<sup>16</sup>.

Les professionnel·le·s de l'insertion s'interrogent sur la participation moindre des jeunes femmes dans les dispositifs d'accompagnement d'insertion professionnelle. Il s'agit d'un constat partagé par les acteurs et les actrices de la jeunesse. C'est pourquoi, depuis 2021, la MLP réfléchit aux modalités d'un groupe de travail pluridisciplinaire pour trouver des leviers à l'accompagnement spécifique de ce public

---

<sup>16</sup> Source : RA de la MLP EST, juin 2021

**Le pack de remobilisation : une expérimentation au service de l'insertion professionnelle des jeunes**

Les référent·e·s PRIJ de la Mission Locale ont travaillé sur un pack de remobilisation, en partenariat étroit avec le CPA Curial et en réponse aux difficultés remarquées chez les jeunes « décrocheurs et décrocheuses » de l'arrondissement grâce à leur expérience, leur travail partenarial et, en particulier, les différentes permanences et « l'aller vers » qu'ils réalisent auprès d'acteurs et d'actrices du territoire. Ce programme est développé dans le cadre de la Cité éducative dont elle est partenaire. Le pack était calibré pour accueillir une quinzaine de jeunes, du quartier Michelet, Curial et Alphonse Karr. Des jeunes du 20<sup>e</sup> arrondissement étaient aussi concerné·e·s, ce qui a permis d'encourager la mobilité et créer un espace de rencontre entre jeunes qui ne partagent pas le même lieu de résidence.

Dédié aux jeunes de 16 à 25 ans, le but est de révéler leurs talents pour les mettre dans des dynamiques d'insertion professionnelle et faire en sorte que les jeunes participant·e·s aient une idée plus affirmée de leur projet professionnel.

Déroulé en juin 2021, ce pack s'est appuyé sur trois piliers :

- la connaissance de soi pour mieux s'orienter ;
- l'élargissement des choix professionnels (via notamment des rencontres métiers) ;
- l'activation du parcours professionnel : étudier quel est le chemin adapté (stage, immersion en entreprise, formations etc) pour atteindre l'objectif du jeune.

Contenu du pack : séances de développement personnel avec un coach, sensibilisation aux outils numériques, rencontres avec des entreprises avec la possibilité de postuler directement, rencontres avec les chargé·e·s de recrutement d'entreprises pour être formé aux techniques d'entretien et aux codes du monde de l'entreprise, temps d'accompagnement à l'émergence de projet, rencontres avec des rôles modèles -ex : sportifs et sportives de haut niveau- et des rencontres inspirantes -des figures du 19<sup>e</sup> en situation de réussite-, sensibilisation au droit du travail et accompagnements aux démarches administratives etc.

Il s'agissait d'une expérimentation, mais la MLP est bien consciente de devoir trouver de nouveaux modes d'accompagnement pour atteindre les jeunes qui, spontanément, ne pousseraient pas la porte de la MLP. Le propos était également d'apaiser « la défiance » de certain·e·s acteurs et actrices de la jeunesse. Pour étendre le dispositif, un consortium dont fait partie la Ville de Paris (en particulier les EDL) et l'Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC) a répondu à l'appel à projets 100 % Inclusion lancée par la Caisse des Dépôts (Plan d'investissement dans les Compétences) en février 2021.

L'objectif est de déployer largement ce dispositif qu'est le « pack de remobilisation » avec les moyens nécessaires et en s'appuyant, encore davantage, sur les réseaux et ressources locales. Si ce consortium est lauréat, d'ici 2 ans, ce sont environ 5 ou 6 packs qui pourraient être mis en place dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville du 19<sup>e</sup> (environ 150 jeunes accompagné·e·s par an).

Suite aux résultats satisfaisants de la première expérimentation (la grande majorité des jeunes l'ayant suivi sont désormais en situation d'emploi), en 2022, une seconde édition du pack va être déployée dans le 19<sup>e</sup> avec un renforcement sur l'axe qui concerne « la présentation » des jeunes, notamment via un travail sur l'éloquence (ex : initiations avec une compagnie de théâtre).

▪ **Actualités 2022 du Plan d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ) :**

- mise en place d'un SAS de préparation à l'emploi IAE (Insertion par l'Activité Economique) à destination des jeunes n'ayant pas accès à l'emploi car souvent concerné-e-s par des problématiques périphériques (addictions, problématiques de mobilités etc.). Ce SAS sera notamment composé d'actions permettant aux jeunes d'être davantage capables de se présenter, de valoriser leurs compétences et leurs projets (partenariat avec l'association la Cravate solidaire, atelier "élaborer son pitch", création de CV vidéo etc.) ;

- focus sur l'insertion professionnelle des jeunes du quartier Danube, en partenariat avec l'EDL, afin d'élaborer un diagnostic partagé des difficultés auxquelles ces jeunes sont confronté-e-s et présenter les professionnel-le-s qui proposent une offre de services spécifiques ;

-projet avec E-graine IDF sur les quartiers Riquet-Stalingrad et Flandre :

E-graine IDF a organisé, en 2021, deux rallyes des métiers de la transition dans le 19<sup>e</sup> qui avaient pour objectif de faire prendre conscience aux jeunes participant-e-s des enjeux des transitions économiques, écologiques et sociales et permettaient de les mettre en lien avec des acteurs et actrices de la jeunesse engagé-e-s au quotidien dans ces transitions. Ils et elles ont découvert ces métiers et les formations nécessaires pour y accéder. Installée au sein de Lut'ESS (une pépinière d'entreprises sociales et solidaires située au 204 rue de Crimée) E-Graine IDF est une association qui a pour objet de rendre accessible à tous les enjeux de la transition écologique. En 2022, l'association resserrera son partenariat avec la MLP et le PRIJ en proposant aux jeunes suivi-e-s des ateliers autour de la transition écologique (ateliers en format court pour tester et pratiquer des métiers) et découvrir les métiers émergents (ex : réparation de vélo, métiers de l'agriculture urbaine, de l'éco-construction, de l'économie circulaire etc.).

En outre, le 19<sup>e</sup> arrondissement comprend également 2 sites du Pôle Emploi.

Il s'agit du site Armand Carrel et le site Laumière dans lesquels des pôles jeunesse organisent des sessions d'information collective. Les sites du Pôle Emploi n'étant pas habilités à faire de « l'aller-vers », les contacts avec le PRIJ sont fréquents.

- **Le Centre d'initiative pour l'Emploi des Jeunes** (géré par la Sauvegarde de l'Adolescence).

Créé en 1982 et financé par l'Aide Sociale à l'Enfance, le CIEJ est un établissement social d'accompagnement au service des jeunes. C'est une structure inédite qui intervient à la fois sur le champ de la protection de l'enfance et sur celui de l'insertion. Il intervient à différents niveaux de l'accompagnement pour favoriser et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'accent est mis sur le projet professionnel via une aide au développement personnel et un travail sur les centres d'intérêt des jeunes accompagné-e-s. Le point fort du CIEJ est sa grande disponibilité et souplesse : en moyenne, un jeune qui fait appel au CIEJ est reçu dans les 48 à 72 heures.

Le CIEJ est le partenaire de la MLP pour mettre en place l'obligation de formation des 16-17ans.

En effet, instauré en 2021 par la loi "Pour une Ecole de la confiance", l'obligation de formation des jeunes de 16-18 ans est une mesure dont l'objectif est d'accompagner les mineur-e-s vers une poursuite d'études, un retour en formation ou un dispositif d'insertion professionnelle et sociale. L'obligation de formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. Il s'agit de proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi.

Elle s'inscrit également dans le **plan de relance 1 jeune 1 solution**.

D'autres dispositifs visent à accompagner l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Les jeunes de 18 à 24 ans révolus inscrit-e-s dans un parcours d'insertion peuvent solliciter **le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJP)** de la mairie de Paris en vue de suivre une formation (1 000 € à 2 000 € selon le type de formation) ou de financer leur permis de conduire B (1 400 €). La Caisse d'allocations familiales de Paris propose de son côté une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 500 € pour une formation ou un projet socio-culturel (BAFA). Il s'agit d'une aide individuelle. Elle est versée en subvention ou en prêt total ou partiel selon le quotient familial du foyer.

- **Auto-entrepreneariat**

De 2019 à septembre 2021, la SCIC Cité PHARES, la CAE Coopaname et l'association Etudes & Chantiers Ile-de-France ont porté le dispositif d'insertion professionnelle baptisé « Coopérative de Jeunes Majeurs » (CJM). Ce dispositif rassemblait, pendant 3 mois, 10 à 15 jeunes issu-e-s prioritairement des quartiers populaires souhaitant entreprendre et volontaires pour participer à **une expérience d'entrepreneariat collectif**.

Les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement resserré pour créer leur activité (rémunératrice, sous certaines conditions) et d'un accompagnement individuel pour préciser leur projet professionnel, pendant et à l'issue de leur engagement dans la CJM. En outre, ils ont participé à divers ateliers et formations aux principes de l'Économie sociale et solidaire.

Les bénéficiaires furent nombreux pour les jeunes qui ont monté en compétence en matière de gestion entrepreneuriale.

Dans les quartiers prioritaires parisiens, le taux d'auto-entrepreneuriat parmi les créations d'entreprises s'élève à 54 %, quand celui des autres grandes villes françaises tourne autour de 40 %<sup>17</sup>. Il peut se relier au développement des plateformes numériques (Uber, Deliveroo, etc.) qui encouragent l'auto-entrepreneuriat.

Les emplois « uberisés », séduisent de plus en plus de jeunes car ils permettent une certaine indépendance, une autonomie, des horaires flexibles, l'absence de "chef-fe", et une première expérience professionnelle, sont également source de nombreuses problématiques (peu de sécurité, risque d'endettement et de précarité liée à la perte de droits issus du droit commun de l'emploi etc.).

---

<sup>17</sup> Source: Cahier 1, Spécificités des quartiers parisiens de la politique de la Ville – évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020- volet 1, avril 2019



## E. Les facteurs d'autonomie des jeunes

### 1. L'accès au logement : un droit pour tou-te-s en vue de l'autonomie

Le 19<sup>e</sup> est relativement bien pourvu en termes d'offre de logement à destination des jeunes ce qui n'exclut pas quelques difficultés de décohabitation qui sont amplifiées par les difficultés sociales.

**L'accès à un logement indépendant est une étape majeure dans le processus d'autonomisation des jeunes** mais les tensions sur le marché de l'immobilier parisien, avec une liste de quelques 120 000 demandeurs et demandeuses de logements, rendent ce passage difficile y compris pour les jeunes bénéficiant d'une situation professionnelle stable. Face à cette situation, la mairie de Paris a mis en place une politique volontariste en matière de production et d'attribution de logements. Pour plus de transparence, le système d'attribution des logements analyse depuis 2015 les demandes de logement sur la base de 25 critères donnant à chaque demandeur des points dont le total permet à la commission d'attribution de classer les demandes par ordre de priorité. Ce système prend par exemple en compte l'ancienneté de la demande. Par ailleurs, priorité est donnée aux jeunes résidant à Paris.

Les jeunes actif-ive-s et/ou étudiant-e-s du 19<sup>e</sup> arrondissement ont accès aux foyers de jeunes travailleurs de l'arrondissement. Ils sont les suivants :

- Le Tempo 120 rue de Meaux (Groupe SOS Résidence) ;
- Résidence ALJT 7 rue de l'Ourcq ;
- Résidence ALJT 23-25 rue de l'Ourcq ;
- Résidence ALJT Dorothy Height - 68 rue Césaria-Evora (offre des possibilités d'accueil pour les jeunes parents isolés) ;
- Résidence ALJT Labois Rouillon 3 - 3 bis rue Labois-Rouillon.

Les résidences gérées par l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT) totalisent 308 lits sur le 19<sup>e</sup><sup>18</sup>.

Parmi les nouvelles formes d'habitat qui tendent à se répandre, on peut citer le cas de la **cohabitation intergénérationnelle**. Celle-ci fait partie des alternatives qui apportent une

---

<sup>18</sup> source : FJT - nombres de lits par arrondissement.

réponse solidaire à l'isolement des seniors, à leur maintien à domicile et au besoin de logement des jeunes, étudiant·e·s ou apprenti·e·s.

La Ville soutient à ce titre deux associations : le Pari Solidaire Île-de-France et ensemble2générations Île-de-France, à hauteur de 10 000 euros chacune. En échange d'une présence ou de services, la personne de moins de 30 ans peut disposer, gratuitement ou à un prix modéré, d'une chambre chez une personne âgée<sup>19</sup>.

L'association l'Accordâge présente sur Place des Fêtes étudie la possibilité de démultiplier ce modèle d'habitat en dialogue avec le bailleur Paris Habitat.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique en faveur du logement et, particulièrement, du logement des jeunes, la Ville de Paris soutient le **Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de Paris** qui accomplit des missions d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes pour l'accès au logement et donc à l'autonomie pour les Parisien·ne·s âgé·e·s de 18 à 30 ans.

Selon le montant de leurs revenus les jeunes peuvent accéder à différentes aides qui permettent de couvrir une partie de leur redevance (loyer + charges) :

- Les APL, Aide personnalisée au logement ;
- VISALE, dispositif porte garant pour vous ;
- Le Loca Pass, une avance pour la caution ;
- Le Mobili-jeune, une aide sur le loyer, destinée aux jeunes en apprentissage.

Pour soutenir les étudiant·e·s boursier·ère·s qui doivent trouver un appartement dans le parc privé, la Ville de Paris propose **l'Aide à l'installation dans un Logement pour les Étudiant·e·s (A.I.L.E)** une aide comprise entre 500 et 1000 euros. Elle est reconduite chaque année et est gérée par le CROUS de Paris. Un·e étudiant·e peut en bénéficier une fois dans toute sa scolarité.

Pour soutenir les étudiant·e·s particulièrement touché·e·s par les conséquences économiques et sociales de la pandémie de covid19, la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement a organisé plusieurs collectes alimentaires en vue de leur redistribuer. Ces collectes ont notamment été organisées avec le Lions Club des Buttes-Chaumont

---

<sup>19</sup> Source : Bleu budgétaire jeunesse 2020\_CLLAJ de Paris

Les Points Information Jeunesse (PIJ) peuvent également être des ressources pour accompagner les jeunes dans leurs démarches d'accès au logement.

Malgré une offre importante en termes de logement, celle-ci reste insuffisante et pas toujours accessible aux jeunes originaires de l'arrondissement au regard de leurs désirs de décohabitation.

## 2. L'offre locale de santé en matière d'accès aux soins et de prévention

En écho aux disparités territoriales en termes de niveaux de vie précédemment identifiées, on note sur le 19<sup>e</sup> des inégalités relatives à la santé à l'échelle des quartiers. En effet, certains secteurs de l'arrondissement accueillent **un nombre de personnes en ALD** (affection longue durée) supérieur à la moyenne parisienne : Paris compte en moyenne 147 personnes par carreau (maillage du territoire en carreaux afin d'exprimer une donnée statistique) en ALD, un effectif trois à quatre fois plus élevé dans les quartiers du nord-ouest et du sud-est du 19<sup>e</sup> en partie intégrés à la géographie prioritaire.

En termes d'offre de soins, le 19<sup>e</sup> se caractérise par la **faiblesse de son taux de densité de professionnel-le-s**. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'arrondissement recensait 760 professionnel-le-s de santé libéraux exerçant en cabinet principal. On compte ainsi 41 médecins pour 10 000 habitant-e-s (contre une moyenne de 76 pour Paris). Après le 18<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> est ainsi l'arrondissement au taux de densité de professionnel-le-s le plus bas. En réponse à ce phénomène, la Ville de Paris propose un dispositif d'aide à l'installation des médecins libéraux, sous la forme d'une aide financière allouée aux professionnel-le-s en échange de l'engagement d'une installation en zone déficitaire.

Par ailleurs, le 19<sup>e</sup> se distingue du reste du territoire parisien par **un taux de recours à l'offre de soins** supérieur à la moyenne. En effet, en 2019, 80 % des habitant-e-s de l'arrondissement affilié-e-s à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) avaient consulté un médecin généraliste exerçant en libéral au moins une fois au cours des deux dernières années (contre 77 % pour Paris).<sup>20</sup> Ce meilleur recours s'observe notamment chez les jeunes âgé-e-s de 16 à 24 ans.

Parmi l'offre de santé, **La Maison des Adolescents Robert Debré** est spécifiquement dédiée à la jeunesse. Ce lieu reçoit des jeunes Parisien-ne-s de 12 à 20 ans du nord de Paris et pilote des projets de santé à leur destination. Le jeune peut y rencontrer différent-e-s professionnel-le-s (psychologue, médecin, infirmier-e, éducateur-riche) pour ce qui touche à la vie affective, la sexualité, la scolarité, le mal-être, les consommations, etc. C'est gratuit et anonyme si le jeune le souhaite, l'autorisation parentale n'étant pas obligatoire. Difficultés

---

<sup>20</sup> Source : Portrait territorial de santé du 19<sup>e</sup>ème, DASES

familiales, scolaires, mal-être, troubles du comportement alimentaire sont les principaux motifs de consultations.

Pour répondre à cette problématique particulière, une convention tripartite (Hôpital Robert Debré, Direction de la Santé Publique et DJS) a généré la création d'un groupe de motivation sportive qui permet aux adolescent-e-s concerné-e-s par des problématiques de surpoids de lever les freins à la reprise d'activité physique grâce à du sport adapté. La Maison des Adolescents Robert Debré est aussi un lieu ressource pour les parents et les professionnel-le-s qui peuvent y trouver une écoute, des conseils ou une orientation.

En outre, une antenne **Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)** tient une permanence au centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de la Villette. Ces consultations, gratuites et anonymes, sont destinées aux jeunes consommateurs et consommatrices de substances psychoactives (cannabis, alcool, tabac, drogues de synthèse, cocaïne.) et à celles et ceux présentant des conduites addictives sans substance (jeux en ligne, jeux d'argent.). Les familles y sont également accueillies afin de les aider à trouver une démarche pouvant inciter leur enfant à dialoguer ou à consulter. L'hôpital Robert Debré propose ces consultations aux mineur-e-s.

Le 19<sup>e</sup> compte également une offre orientée pour la santé psychologique des jeunes. Trois centres médico-psychologiques accueillent spécifiquement des enfants et adolescent-e-s et proposent une offre de soins prise en charge par la Sécurité Sociale. En outre la structure **Nineteen** qui dépend du Groupe Hospitalo-Universitaire Paris psychiatrie et neurosciences est une structure d'évaluation précoce, de diagnostic et d'orientation des jeunes qui présentent des difficultés psychiques (symptômes anxieux, dépressifs, d'exaltation ou délirants). Installée dans l'arrondissement depuis 2021, elle facilite l'identification des signes annonciateurs de difficultés d'ordre psychiatrique chez les jeunes.

Par ailleurs, le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) est un service de santé proposant des consultations gratuites d'aide, d'écoute et de suivi psychologique dédiées aux étudiant-e-s d'Université de Paris et de ses partenaires (Campus Université de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université de la Sorbonne-Nouvelle Paris 3).

La coordination des acteurs et actrices de la santé du 19<sup>e</sup> est assurée par plusieurs instances :

**-l'équipe territoriale de santé Nord** : elle a pour missions l'observation et la connaissance de l'offre et des besoins de santé du territoire, l'appui au pilotage de la politique de santé au niveau local, l'animation territoriale du réseau des professionnel-le-s sanitaires, l'information et la communication sur les dispositifs de santé, notamment dans l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, la conduite de projets locaux et la contribution à l'évaluation des actions mises en place. Elle exerce ces missions en étroite

collaboration avec la DSOL afin de favoriser l'articulation et politiques et dispositifs sanitaires, médico-sociaux et sociaux ;

**-l'Atelier Santé Ville (ASV)** coordonne les professionnel-le-s des quartiers en Politique de la Ville en vue de réduire les inégalités sociales en matière de santé ;

-l'arrondissement compte également un **Conseil Local de Santé** et un **Conseil local de Santé Mentale** dont le rôle est de renforcer les liens entre acteurs et actrices de la santé du territoire et de favoriser l'émergence de projets communs autour de thèmes prioritaires identifiés comme l'accès aux ressources concernant la santé mentale des adolescent-e-s.

Il s'agit d'un espace de concertation et de coordination entre les élu-e-s, la psychiatrie, les représentant-e-s des usager-e-s et l'ensemble des professionnel-le-s du territoire ;

-par ailleurs des matinales d'échanges de pratiques autour des questions de santé et bien-être des jeunes sont portées par les RJT, l'ASV et l'ETS (usages de psychotropes à l'adolescence, santé mentale, usage et addictions aux écrans...) ;

-porté par la CST, le **groupe famille**, qui travaille en outre sur la prévention de l'entrée des jeunes dans le trafic, est particulièrement actif sur les questions de santé des jeunes tandis que l'EDL, l'ASV et les partenaires jeunesse du secteur Curial-Rosa Parks ont monté des temps d'action sur les questions de santé et nutrition en sortie de confinements. On observait, en effet, de nombreux troubles dans le comportement alimentaire de certain-e-s adolescent-e-s liés à la sédentarité. Un temps fort a permis de proposer, en parallèle, des animations ludiques favorisant l'activité physique ;

-le 19<sup>e</sup> est également labellisé **Territoire Sport Santé**. Il s'agit d'une sensibilisation à la prescription du sport par les praticien-ne-s de santé. La pratique adaptée prend ancrage au Gymnase Michelet. Ce dispositif peut être identifié comme une opportunité pour les professionnel-le-s de la jeunesse qui leur permettrait de se former à l'accompagnement de public jeune fragilisé par des problématiques médicales. La première Maison du Sport Santé (MSS) de la Ville de Paris a également ouvert ses portes dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, dans le gymnase Curial. Cette première ouverture doit amener la Ville à constituer un réseau de 4 Maisons Sport Santé d'ici aux débuts des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

L'ensemble du réseau jeunesse de l'arrondissement, y compris les Centres Paris Anim' et les centres sociaux, se mobilise pour traiter avec les jeunes des problématiques de santé (estime de soi, nutrition, usage des écrans et réseaux sociaux, sexualité et vie affective etc.).

### **Le protoxyde d'azote**

L'adolescence est une période de transition où les jeunes sont en quête de limites d'où l'importance des prises de risques (implication dans des rixes, usages de drogues etc.). Depuis quelques années, on remarque une recrudescence de la consommation de protoxyde d'azote. L'usage détourné du protoxyde d'azote est une pratique à risque de plus en plus répandue.

La consommation de cette drogue, facile d'accès et aux effets attrayants pour les plus jeunes, laisse ses stigmates jusque dans les rues de l'arrondissement où l'on retrouve parfois des bonbonnes abandonnées (phénomène accentué à la période estivale). La consommation de protoxyde d'azote présente des risques immédiats sur la santé : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, chutes notamment. En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et / ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir. La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

Inquiété-es par ce phénomène, les professionnel-le-s de la santé et de la jeunesse du 19<sup>e</sup> s'organisent pour lutter contre la propagation du protoxyde d'azote et sensibiliser les jeunes. A ce titre la mairie du 19<sup>e</sup> a initié un groupe de travail en 2021 ayant abouti à des temps de sensibilisation sur le sujet lors d'animations estivales. Par ailleurs, des matinées d'échanges de pratiques sur le thème « santé et bien-être des jeunes » ont été organisées par l'Équipe Territoriale de Santé, l'ASV, et les Référent-e-s Jeunesse de Territoire et animées par l'association AREMEDIA dans le but de permettre aux professionnel-le-s de partager, d'échanger, de réfléchir ensemble autour des postures d'éducation à la santé et de réduction des risques (RdR). Ce temps a permis en outre de revenir sur des éléments théoriques relatifs aux produits psychoactifs, leurs effets, les outils et les manières de les consommer. Pour prévenir, les professionnel-le-s du 19<sup>e</sup> peuvent s'appuyer sur différentes ressources au rayonnement parisien (**Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques**, l'association Charonne (à l'origine d'un flyer de prévention...)).

▪ **Social et Accès aux droits**

Typologie sociale des foyers du 19<sup>e</sup> d'après l'indice composite de typologie sociale<sup>21</sup>



Indicateurs de précarité faibles : indice < 1,05

Indicateurs de précarité modérés : indice entre 1,05 et 1,20

Indicateurs de précarité élevés : indice > 1,20

Source : carte issue du Projet Social de Territoire de la DSOL, 2021

▪ **Les principales ressources**

- 7 centres socioculturels associatifs (Rosa Parks, Danube, J2P, Riquet, Cambrai, Ourcq, Cambrai, Belleville) et 1 centre social géré par la CAF de Paris (Tanger)
- 1 point d'accès aux droits (PAD)
- 1 service social de proximité (SSP)
- 1 Point d'Information et Médiation Multi Services de Paris (PIMMS)
- 3 espaces publics numériques (EPN)

<sup>21</sup> L'indice composite de typologie sociale permet d'identifier les quartiers dans lesquels les ménages cumulent des indicateurs de précarité économique et sociale en 2017. L'indice est construit à partir des six indicateurs suivants : le niveau de vie des ménages (revenu disponible médian estimé), les familles monoparentales, la population sans diplôme, les logements suroccupés, les logements inconfortables (résidences principales sans salle de bain ni douche), les NEET de 16-25 ans (jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation). La comparaison des quartiers se fait à l'échelle parisienne et non à l'échelle de l'arrondissement. L'objectif est d'identifier les quartiers les plus vulnérables au sein de l'ensemble des territoires de la capitale. L'indice est calculé en comparant les 6 indicateurs aux moyennes parisiennes : la valeur de référence de l'indice parisien est de 1 ; elle est comparée avec la valeur de l'indice pour chaque quartier, entre 0,65 et 1,91. Plus la valeur de cet indice est élevée, plus l'intensité de la précarité sociale et économique est importante sur un quartier, et inversement.

« En France, la législation prévoit des droits aux jeunes âgé-e-s de 16 à 30 ans : ils peuvent bénéficier de biens, de services et de prestations délivrés par les pouvoirs publics. Toutefois, d'après l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) plus d'un-e jeune sur deux ne profite pas de ces aides<sup>22</sup>. Pour lutter contre ce phénomène de non-recours, une diversité d'acteurs et d'actrices portent des actions à différentes échelles. Par exemple, la Ville de Paris développe plusieurs dispositifs gratuits d'accès à des permanences juridiques. C'est le cas au sein de Quartier Jeunes où ont lieu des permanences avec des juristes et des avocat-e-s organisé-e-s par le Conseil départemental de l'accès au Droit à Paris en direction des jeunes. »

Créé en 1989, le Fonds d'Aide aux Jeunes ou FAJ est destiné à venir en aide aux jeunes les plus démunis. Il est destiné aux jeunes âgé-e-s de 18 à 25 ans, souffrant de difficultés financières importantes du fait d'un manque de ressources, mais ne pouvant percevoir d'aides comme le RSA ou l'AAH. L'aide ponctuelle proposée par le FAJ permet de soutenir financièrement les jeunes en situation de précarité et doit être débloquée dans un but précis. Ce dernier peut être purement alimentaire, mais peut aussi faciliter l'accès au logement, financer des frais de transport ou une entrée en formation...

Budget FAJ (en €)	Nombre de bénéficiaires des aides individuelles du FAJ	Montants des aides individuelles attribuées (en €)	Nombre d'aides individuelles attribuées (1)	Montant moyen de l'aide individuelle attribuée (en €)
750 000	1 352	671 082	1876	358

Bilan FAJ 2015 – chiffre à l'échelle du département de Paris.

A Paris, **le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)** est notamment en charge de l'attribution d'aides y compris aux jeunes majeur-e-s, rencontrant des difficultés financières, et répondant aux critères d'éligibilité. Cependant les aides du CASVP sont souvent méconnues du public jeune et des professionnel-le-s qui les accompagnent: il y a probablement un enjeu à mieux les faire connaître.

La question des outils numériques pour toucher les jeunes avec les informations les concernant se pose également. Les sites internet traditionnels comme paris.fr étant peu fréquentés par les jeunes, les acteurs et les actrices expérimentent d'autres approches, en passant par les réseaux sociaux ou en s'appuyant sur des relais d'opinion au sein des jeunes

<sup>22</sup> Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique, fiches repère INJEP, 2018



qu'il-elle-s côtoient. A cet égard, la CAF de Paris a lancé, depuis 2017, le dispositif **Les Promeneurs du net**, lequel vise à permettre aux professionnel-le-s de la jeunesse au sens large (FJT, centres sociaux, prévention spécialisée, équipements jeunesse, associations, etc.) de toucher les jeunes via les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram etc.), pour poursuivre ou engager, en toute confidentialité, leur travail d'écoute, de prévention, d'accompagnement et de conseil.

Dans le 19<sup>e</sup>, on dénombre un **foyer de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE)** : l'établissement Foyer de l'Enfance Tandou, situé au 15 rue Tandou. Il s'agit d'un établissement de la catégorie Foyer d'Accueil qui hébergent et accompagnent des jeunes isolé-e-s et des familles.

Il existe une **Cellule d'Echanges d'informations Nominatives Mineurs En Difficulté (CENOMED)** dans le 19<sup>e</sup>. Cette instance réunit des représentant-e-s des mairies d'arrondissement, de la Direction de la Prévention et de la Police Municipale (DPMP), du Parquet, du commissariat d'arrondissement, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), de l'Education Nationale et de la Direction des Solidarités DSOL. Il s'agit ici d'identifier le plus en amont possible des mineur-e-s en difficulté signalé-e-s pour des faits commis relevant de l'infra-délinquance (auteurs) ou exposé-e-s à un risque de mise en danger en lien avec ces faits (victimes) en vue de les orienter vers une prise en charge socio-éducative adaptée (services sociaux de proximité, cellule de recueil des informations préoccupantes, clubs de prévention...).

Au sein du Commissariat du 19<sup>e</sup>, il y a un-e intervenant-e social-e en commissariat (ISC). Il s'agit de travailleur-euse-s sociaux-ales implanté-e-s dans les commissariats parisiens dont la mission est d'accueillir le public (auteur-e ou victime) en vue d'une première évaluation sociale.

## **F. Culture, loisirs et vacances : de nombreuses offres à destination des jeunes**

### **1. La culture et les loisirs**

Le 19<sup>e</sup> arrondissement, comme le reste du territoire parisien, possède de nombreux lieux artistiques et culturels, développant une offre dans des disciplines variées : musiques actuelles et urbaines, danse, arts plastiques, théâtre, etc. Certains équipements culturels rayonnent à une échelle métropolitaine : c'est le cas des nombreux lieux que l'on retrouve dans le parc de la Villette (Cité des sciences et de l'industrie, Zénith de Paris, Philharmonie, Cité de la musique, Cabaret sauvage, Trabendo, Grande halle de la Villette, conservatoire

national). Par ailleurs, l'arrondissement dispose également d'une offre de proximité, plus particulièrement dans les quartiers Combat et Amérique et à travers ses 13 théâtres. L'ouverture du 104 en 2008 a complété l'offre, qui représente aujourd'hui 9,6 équipements pour 10 000 personnes présentes en journée, un taux supérieur à la moyenne parisienne (8,7).



Source : cartographie parisienne des établissements culturels, sportifs, de loisirs et vacances

Parmi les publics ayant vocation à fréquenter ces lieux, les jeunes restent majoritairement difficiles à toucher pour les lieux culturels dits institutionnels. Il-elle-s restent par exemple les grand-e-s absent-e-s des théâtres, hors publics scolaires, étudiant-e-s ou « publics captifs ». Leurs intérêts se portent massivement sur les supports musicaux, audiovisuels et les cultures dites urbaines tant comme praticien-ne-s que comme public.

L'accès à la culture, dans son acception la plus large, participe à la construction de l'individu et à la confiance en soi via la maîtrise d'une pratique, le partage d'un savoir ou encore l'intégration au sein d'un groupe social, d'un quartier, d'une ville. Il peut de fait être un important levier d'émancipation, culturelle mais aussi sociale. Il y a donc lieu de renforcer l'accompagnement des jeunes, dans leurs pratiques mais aussi de leur permettre de rencontrer des esthétiques nouvelles.

Ce constat est celui qui sous-tend le dispositif "**Kiosque Jeune - Le Club des médiateurs**" porté depuis 2016 par la Sous-Direction de la Jeunesse de la mairie de Paris. Ce dernier propose à des jeunes de 13 à 25 ans des sorties collectives gratuites ou à prix réduit pour des expositions, concerts et spectacles. La plupart des sorties, qui sont encadrées par des équipements jeunesse, s'accompagnent d'un atelier ou d'une action de médiation qui permet aux jeunes de contextualiser la sortie dont il-elle-s bénéficient et d'engager une réflexion sur un thème ou une situation donnée.

Notons, en outre, que **le public des étudiant-e-s bénéficie également de dispositifs facilitant leur accès à la culture** : le théâtre Paris-Villette dispose d'une offre tarifaire préférentielle et propose, en partenariat avec des universités et grandes écoles, des spectacles, rencontres et ateliers pour les étudiant-e-s. De même, le 104 adapte ses tarifs pour les étudiant-e-s et a développé avec de nombreuses universités des projets pour ou en coopération avec le public étudiant : visites mensuelles, parcours de spectateurs, événements culturels.

Parmi l'offre de service existante, **le Pass Jeunes**, développé par la Sous-Direction de la Jeunesse a vocation à permettre aux jeunes âgé-e-s de 15 à 25 ans résidant, travaillant ou étudiant à Paris d'accéder à une offre culturelle, sportive et de loisirs gratuite ou à tarif réduit. Le Pass Jeunes prend la forme d'un chéquier composé de coupons détachables. En 2021, réservés via la plateforme dédiée, 1 130 Pass Jeunes ont été retirés auprès du Centre Paris Anim' Place des Fêtes et de l'Espace Paris Jeunes Flandre. 150 Pass ont été distribués aux FJT de l'arrondissement. 1052 Pass ont également été remis par les Référent-e-s Jeunesse de Territoire à des structures socioculturelles de l'arrondissement afin d'organiser des sorties collectives de médiation avec les jeunes, ou bien de les distribuer de la main à la main à un public éloigné du droit commun. Enfin, les médiateurs et les médiatrices de la DPMP ont également à charge de distribuer le Pass lors de leurs maraudes aux jeunes présent-e-s dans l'espace public et n'ayant pas connaissance de l'offre qui leur est destinée.

La prise en compte des pratiques artistiques des jeunes dans les accompagnements mis en place par les acteurs et actrices de la jeunesse peut permettre d'élargir ensuite leur univers. Par exemple, des liens peuvent se tisser entre les danses urbaines et la danse contemporaine. A ce titre, le CPA Solidarité Angèle Mercier prend part aux jumelages, incités par l'État entre des institutions culturelles et des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Ainsi, depuis plusieurs années, des jeunes issu-e-s du pôle jeunesse de CPA qui habitent dans le quartier Danube, suivent un programme de découverte et initiation de l'univers de la danse qui aboutit à la création d'un spectacle chorégraphié avec la Philharmonie de Paris.

**De nombreux jeunes pratiquent de manière autonome des activités artistiques.** Les équipements de la ville (notamment les EPJ et les CPA) peuvent faciliter ces pratiques par la mise à disposition de salles (comme c'est le cas, par exemple, de la salle de danse mise à disposition d'un groupe de jeunes filles au CPA Solidarité Angèle Mercier et au CPA Curial). On remarquera que, peut-être davantage que dans d'autres arrondissements, **la danse** est une pratique particulièrement appréciée et pratiquée dans le 19<sup>e</sup>. Bien que l'arrondissement soit dépourvu de Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, la présence d'espaces culturels permettant la pratique libre (comme le 104) ou d'espaces publics prisés par les danseurs et danseuses (comme le parquet devant la grande halle de la Villette) rendent la pratique particulièrement visible.

Les acteurs et actrices de la jeunesse de l'arrondissement mettent en outre un point d'honneur à valoriser les talents artistiques des jeunes de l'arrondissement et à permettre aux jeunes d'accéder aux bons conseils et aux bons outils pour perfectionner leur pratique voir se professionnaliser. Cela se traduit par différents événements (concours ou tremplin) parmi lesquels on peut citer :

- le FK Hip Hop, scène musicale qui présente des jeunes qui excellent dans le domaine de la musique et en particulier les pratiques urbaines, organisé par les CPA Place des Fêtes et Solidarité-Angèle Mercier ;

- le Paris Talents Scène, concours organisé pour la 7<sup>e</sup> fois en 2022 par les CPA du 9<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> qui permet aux jeunes de 15 à 30 ans de faire connaître leur talent artistique (danse ou musique) ;

- la participation des CPA du 19<sup>e</sup> dotés d'un studio d'enregistrement (CPA Solidarité-Angèle Mercier, CPA Curial au collectif *Place to be*, coordonné par la scène Petit Bain (75013), qui a pour but de permettre aux jeunes d'accéder à des scènes tremplin et d'obtenir des conseils permettant le perfectionnement de leurs pratiques. L'EPJ Flandre dispose également de matériel permettant l'enregistrement musical.

- le festival de courts métrages étudiants porté par le CPA Mathis : Courts d'envol, qui en 2021, a connu sa 4<sup>ème</sup> édition.

De plus, chaque année, les CPA gérés par la Ligue de l'enseignement montent une importante programmation de projections en leur sein. Les films sélectionnés correspondent pour chaque édition à une thématique différente (en 2021, les héroïnes).

**La présence d'une salle de spectacle dans la majorité des CPA du 19<sup>e</sup>** (n'en sont pas dotés le CPA Solidarité-Angèle Mercier et le CPA Clavel) permettent à ceux-ci d'organiser des représentations très diversifiées et rassemblant un important public des quartiers alentours ou d'ailleurs. Via le budget participatif, de récentes rénovations ont concerné les salles de spectacle des CPA Mathis et Place des Fêtes.

Notons par ailleurs que le contrat de ville 2015-2020 attache une importance particulière au développement d'actions favorisant **la pratique de la lecture**. Sur cette question, de nombreux partenaires sont mobilisés, autour de dispositifs spécifiques : réseau des Observatoires Locaux de la Lecture, Programme de Dépistage des Troubles des Apprentissages et de la Lecture, Dispositif d'Aide à l'Entrée dans les Apprentissages Langagiers, ateliers AFEV d'accompagnement à la lecture... L'EPJ Flandre a également aménagé dans ses murs un coin lecture afin d'encourager cette pratique chez les jeunes. Enfin, chaque année depuis 11 ans, **la Quinzaine du livre s'organise** dans le quartier Danube, où, pendant 2 semaines, les associations de quartier, les établissements scolaires et les bibliothèques Crimée et Place des Fêtes proposent des ateliers visant à favoriser l'accès à la lecture, principalement à destination d'enfants et d'adolescent-e-s.

Face à l'essor de **l'esport**, la Sous-Direction de la Jeunesse a organisé fin 2020, à la Maison de l'Esport (75020) un tournoi esport mêlant le public jeune de divers équipements. Ce tournoi n'était pas réduit à une simple compétition et s'inscrivait dans la logique de l'éducation populaire car il visait à développer des valeurs telles que la mixité des publics, la coopération et l'esprit d'équipe, le respect des règles ainsi que la mobilité inter-quartiers et arrondissements. En marge du tournoi, certains équipements ont ainsi pu prendre attache avec la Maison de l'Esport pour organiser des ateliers de sensibilisation (sensibilisation aux usages des écrans, jeux vidéo et mixité, jeux vidéo et handicap). Ce tournoi était envisagé comme un galop d'essai en vue de nouveaux tournois dont les modalités pourraient évoluer en fonction des leçons tirées de la première édition.

La cellule des pratiques innovantes de la DJS les accompagne dans l'organisation de cet événement d'ampleur car inter-arrondissements et mêlant différents gestionnaires d'équipements.

Dans le cadre du **programme 2024 Toutes Championnes, Tous Champions !** la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi et l'EPEC ont organisé, en 2021, des sessions de jeux vidéo qui permettaient aux professionnel-le-s de l'emploi de repérer les compétences dites « soft skills » des jeunes afin de leur proposer, si ils ou elles le désiraient, d'entrer dans des parcours de formations et d'accompagnement permettant de valider des compétences professionnelles (CLEA) dans les domaines d'activité qui seront particulièrement sollicités pendant les JOP 2024 (l'événementiel, le tourisme, la construction, le secourisme, la sécurité etc.).

On dénombre de nombreuses **radios, web radios ou chaînes participatives locales** (ex : TV Cité Rouge, WebTéléDanube, Radio Fréquence Paris Plurielle, Radio Télé Villette, Vingt moins un, etc.). Ces médias sont prometteurs que ce soit en matière d'acquisition de compétences, de travail collectif mais aussi de découverte et de promotion des ressources du territoire. A ce titre, la SDJ a subventionné en 2021, le Programme Associatif Radiophonique d'Intérêt Social (P.A.R. I. S) pour des ateliers de formation aux métiers du son.

Enfin, notons que si les Centres Paris Anim' connaissent des taux de fréquentation importants, ils sont, s'agissant des jeunes, plus le fait des enfants et pré-ados que des adolescent-e-s et jeunes adultes. Sur la saison 2019-2020, les jeunes âgé-e-s de 12 à 17 ans représentaient ainsi 17 % de leurs usager-e-s et ceux de 18 à 25 ans moins de 6 % (contre 58 % pour les 3-11 ans). Selon les professionnel-le-s, le fonctionnement des CPA, avec des horaires fixes et un engagement sur un trimestre ou une année, ne correspond pas toujours aux attentes des adolescent-e-s en quête d'autonomie. À contrario, les offres ponctuelles plaisent, comme en témoigne la forte fréquentation, dans les CPA, des stages multi-activités proposés pendant les vacances, ou encore des nocturnes. Les professionnel-le-s notent également que les jeunes marginalisé-e-s ou en voie de marginalisation réclament très souvent des réponses immédiates, que la logique de fonctionnement de ces équipements rendent difficiles.

Face à ces défis, la Ville a décidé, dans le cadre de la réforme de ses équipements jeunesse intervenue en 2016, de décliner, dans ses nouveaux Espaces Paris Jeunes, les principales caractéristiques des lieux d'accueil innovants expérimentés à partir de 2013 : **la dimension pluridisciplinaire des équipes, des horaires adaptés aux rythmes de vie des jeunes et une grande place donnée à l'accueil informel à l'occasion duquel des liens sont tissés avec les jeunes** pour pouvoir ensuite co-construire avec eux des projets et le cas échéant orienter les jeunes en difficulté vers les ressources adaptées.

- **Vacances**

Près d'un tiers des jeunes Parisien-ne-s ne partent pas tous les ans en vacances, que ce soit du fait de leurs ressources familiales ou d'un degré d'autonomie insuffisant.

**Paris Jeunes Vacances** est un dispositif d'aide financière (200 €) au départ autonome en vacances, porté par la Ville de Paris et qui s'adresse aux jeunes âgé-e-s de 16 à 30 ans, sans condition de ressources. 116 aides ont été accordées à des jeunes du 19<sup>e</sup> en 2021, pour un montant total de 23 200 euros.

**L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)** propose également une aide au départ pour les jeunes de 18 à 25 ans "Départ 18:25" permettant de financer individuellement ou collectivement, sous condition de statut et de ressources, jusqu'à 75 % d'un séjour.

**Les programmes Ville Vie Vacances (VVV)** permettent à des jeunes âgé-e-s de 8 à 16 ans d'accéder à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs ainsi qu'à une prise en charge éducative durant les vacances scolaires.

Il convient également de signaler, pour les plus jeunes, l'aide de la Caisse d'Allocations familiales, sous conditions de ressources pour des départs en famille, ainsi que l'existence de dispositifs variés de départs collectifs ouverts également aux adolescent-e-s (vacances Arc-en-Ciel, séjours des caisses des écoles, séjours organisés par Action Collégiens, séjours organisés par les équipements jeunesse et tout particulièrement les Espaces Paris Jeunes, etc.).

## 2. La pratique sportive comme levier de socialisation et de cohésion

**Le 19<sup>e</sup> arrondissement compte de nombreux équipements sportifs** (13 gymnases ou centres sportifs, 5 piscines, 8 tennis, 10 terrains d'éducation physique etc.) mais aussi un important tissu d'associations sportives avec un large choix de pratiques.

Concernant les TEP, ils permettent une pratique sportive encadrée ou libre particulièrement prisée des jeunes

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS L'ARRONDISSEMENT



Source : contrat Sportif d'Arrondissement, DJS, 2021

### Focus sur un équipement fédérateur : Le Centre Sportif Porte Chaumont

Il est composé d'un gymnase et de 2 TEP extérieurs, un Street workout et un petit terrain d'entraînement de basket-ball. Il est fréquenté principalement par le collège Rouault, l'association de quartier ESSE et quelques associations comme Martigua (handball) ou Hirsch Apelh (basket-ball).

C'est un site récent qui est fréquenté par un public extrêmement jeune avec deux pratiques sportives principales : le basket-ball dans un premier temps et le football dans un second temps.



Les scolaires sont également très axés sur le basketball avec l'UNSS le mercredi après-midi, mais aussi du badminton, du volley-ball et de l'athlétisme en extérieur. Les TEP extérieurs (1 foot et 1 basket) ont été couverts il y a deux ans provoquant une hausse très importante des fréquentations tout au long de la journée. L'installation récente d'un Street workout draine également un nouveau public jeune et nombreux-ses amateurs et amatrices de musculation en plein air. Malgré toutes ces installations extérieures, le site dispose encore de grands espaces tout autour du gymnase qui représentent un gros potentiel. L'association ESSE est présente depuis de très nombreuses années pour accueillir les jeunes (de 7 ans à 25 ans), et encadrer la pratique sportive avec une offre diversifiée et adaptée au public du quartier (football, basket-ball, préparation physique,...) Elle est présente quotidiennement de 18h00 à 22h00 et de 14h00 à 22h00 pendant les vacances scolaires avec des stages en matinée.

**Lieu de sociabilisation, les TEP sont aussi les terrains de mésusages.** Les problèmes d'intrusion à répétition, de squat, de casses rencontrés se sont accentués pendant les confinements et les fermetures successives des équipements sportifs. Les problématiques de délinquance et de deal sont parfois présentes aux abords de certains de ces équipements.

Les fortes identités de quartiers dans l'arrondissement s'accompagnent d'appropriation des lieux de la part de certain-e-s jeunes ce qui freine l'accès à d'autres publics. Nombreux TEP sont concernés par des plaintes de la part des riverain-e-s sur l'utilisation bruyante des lieux (ex : TEP Barbanègre).

En termes de pratique sportive libre, les parcs des Buttes Chaumont et de la Villette offrent aux habitant-e-s du 19<sup>e</sup> des espaces verts accessibles et compatibles avec certaines pratiques sportives (course à pied, Street workout, remise en forme, etc.).

- **L'offre sportive de la DJS proposée aux jeunes Parisien-ne-s**

-le dispositif **Paris Sport Vacances (PSV)** propose une offre sportive à destination des jeunes Parisien-ne-s (7-17 ans) pendant les périodes de vacances scolaires, en rassemblant sous une même appellation et en l'étoffant l'offre préexistante (les Écoles Municipales des Sports, les Sport Découverte Vacances et les Vacances sportives de certains arrondissements). Le lancement du dispositif en 2017 s'est accompagné du développement du nombre de stages (90 environ) encadrés par des éducateurs et éducatrices sportif-ive-s de la Ville, en partenariat avec des associations, instances fédérales et clubs en convention d'objectif avec la Ville. Depuis 2020, certains stages proposent une offre mixte, alliant activités sportives et sorties culturelles ;

-le dispositif **Paris Sport de Proximité (PSP)** propose des activités sportives gratuites destinées à un public de jeunes adolescent.e.s et adultes organisées par la filière sportive terrestre de la DJS selon les particularités des territoires parisiens et répondant au besoin local de médiation par le sport.

- **La pratique sportive comme levier**

Notons par ailleurs que la pratique sportive est régulièrement utilisée par les acteurs et actrices de la jeunesse comme support permettant d'aborder d'autres thématiques sociales avec les jeunes. De nombreux projets sport & insertion ont pu se dérouler sur l'arrondissement (ex : en 2020, le **Forum des métiers du sport** co-porté par les EDL du 18<sup>e</sup>, du 19<sup>e</sup> et l'association Meltin'Club).

**Sport dans la Ville** est une association nationale déclarée en 1998, qui a pour objet de participer au développement de projets d'insertion à caractère social ou professionnel des jeunes en difficulté par la mise en place de centres ou événements sportifs, de programmes culturels favorisant le développement personnel et l'émancipation des filles et contribuant à l'orientation active des jeunes en prévenant le décrochage scolaire. Les actions parisiennes se déroulent sur le territoire du 19<sup>e</sup> arrondissement dans le quartier Flandre (TEP Archereau).

Subventionné par la Sous-Direction de la Jeunesse depuis 2 ans, **le club de futsal Paris ACASA** jouit d'une certaine aura auprès des jeunes de l'arrondissement. A l'origine, l'Association des Centres d'Aide et de Secours à l'Adolescence (ACASA) est une association de prévention spécialisée qui officiait sur le secteur Crimée et Alphonse Karr. L'histoire du club commence lorsqu'un éducateur d'ACASA, décide de créer une sélection des meilleurs jeunes joueur.euse.s des quartiers populaires du 19<sup>e</sup>. Conscient du rôle social qu'il peut porter, le club déploie désormais de nombreuses actions à destination des jeunes qui ont pour but de favoriser le vivre ensemble, la mixité sociale, la mixité géographique et la mixité de genre. En nouant un lien de confiance fort avec les jeunes pour les entraîner vers la réussite sociale et la responsabilité collective, le club parvient à prévenir de l'échec scolaire et des dérives sociales. Son action en direction des jeunes se décline par l'animation sociale et sportive avec la mise en place d'entraînements, de compétitions, de tournois avec en pierre angulaire la réussite scolaire (mise en place d'une section Sport Etude avec le collège Edmond Michelet, organisation de soirées thématiques autour des métiers du sport, de soirées débat avec des professionnel.le.s de l'économie du sport etc.). Enfin, le club organise des actions en direction de l'insertion professionnelle des jeunes et met en place des sorties culturelles et citoyennes.

- **Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**

Pour la jeunesse parisienne, l'accueil des **Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024** représente une belle opportunité de vivre ensemble des expériences collectives. Cet événement au rayonnement mondial sera certainement un marqueur générationnel vecteur de mobilisation et d'identification. Selon un sondage IFOP réalisé en 2018, **92 % des jeunes de 15 à 25 ans sont favorables à l'organisation des JOP à Paris.**

Inscrites dans le précédent CJA, des actions préfiguratrices des JOP se sont tenues dans l'arrondissement. En 2019, **les olympiades du 19<sup>e</sup>** qui se sont déroulées en marge des journées olympiques ont été travaillées par les Référent-e-s Jeunesse de Territoire, la filière sportive de la DJS et les professionnel-le-s de la jeunesse. Cet événement sportif d'ampleur a permis de mettre en valeur les nouvelles disciplines entrées au JOP de Tokyo 2020 via des initiations et de favoriser les échanges entre les jeunes de différents quartiers à travers un esprit de coopération (et non de compétition).

Parmi tous les projets héritage que suit la DGJOPGE avec notamment la DJS, la DEVE et la DDCT, il existe un important projet de **rénovation artistique de playgrounds (TEP)** parisiens dont celui du jardin d'Eole, à la frontière entre le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> arrondissement. L'objectif de ce projet est triple : rénover les équipements sportifs de proximité et les embellir, développer la pratique du basket et permettre le développement de projets sportifs et associatifs. Les acteurs et actrices du territoire sont associé-e-s pour travailler collectivement le cahier des charges. Dans le 19<sup>e</sup>, ce projet a permis la rénovation du playground du centre sportif Ladoumègue en 2021.

### **G. Les jeunes et l'engagement citoyen**

Le projet de territoire du 19<sup>e</sup> (DDCT – SPV) a également pour objectif de renforcer les projets en matière de prévention et de citoyenneté. Sont donc encouragées les initiatives favorisant l'engagement solidaire des jeunes.

On trouve, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, un fort taux de **Juniors Associations** (pic à 12 associations recensées) – label de la Ligue de l'enseignement. Ce chiffre s'explique donc, probablement, par la forte présence de cette association d'éducation populaire sur l'arrondissement (gestion des 6 CPA). A l'heure de la rédaction de ce document, la MACVAC ambitionne de proposer des services spécifiques afin d'accompagner au mieux ces associations constituées et leur permettre d'ancrer une dynamique de réseau.

La mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement et la Sous-Direction de la Jeunesse organisent des **matinées citoyennes**, à destination des délégué-e-s des collèges de l'arrondissement, de niveau 4e et 3e. Ces matinées visent à valoriser l'engagement des délégué-e-s. Ils et elles sont reçu-e-s en mairie par les élu-e-s et sont sensibilisé-e-s sur des thématiques en lien avec leurs fonctions: développement durable lors de la COP21 ; fonctionnement des institutions lors des élections présidentielles ; besoins des jeunes de l'arrondissement dans le cadre du renouvellement du précédent Contrat Jeunesse ; plus récemment, la communication bienveillante. Les ateliers sont animés par l'association Korhom qui pratique une pédagogie active permettant aux élèves d'expérimenter et de se questionner par l'expérience et le jeu. En 2020, deux matinées citoyennes ont été organisées pour outiller les délégué-e-s sur la notion de **la justice et des inégalités**. Elles ont rassemblé 90 élèves.

L'association **Korhom** est particulièrement active sur l'arrondissement et y déploie une série d'actions regroupée sous la dénomination de « Dynamique de territoire ». Korhom est une association d'éducation aux Droits humains qui a vu le jour en 2010, dans une volonté de promouvoir et développer une culture de compréhension, de protection et de respect des Droits humains par tou-te-s et pour tou-te-s. Elle souhaite contribuer à l'épanouissement personnel et social de chacun-e, à une évolution vers des comportements qui permettent d'améliorer le vivre ensemble, à travers cinq valeurs : dignité, liberté, égalité, non-violence et diversité. Dans le 19<sup>e</sup>, les actions proposées se déroulent autour de 2 axes :

-animation sur l'espace public dans les QPV du 19<sup>e</sup> (Festival des droits humains / ateliers Jard'humains / balade sonore Riquet / Participation aux événements de quartier et aux grands temps forts parisiens) ;

-projets collégien-ne-s (Stage justice et citoyenneté / Le Collectif Jeunes / Mission Papillagou / Mesures de responsabilisation / Ateliers d'éducation aux Droits humains et aux valeurs de la République). En 2021, le festival des droits humains en était à sa 5<sup>e</sup> édition : cet événement festif et participatif propose de découvrir les projets réalisés par les jeunes du quartier Flandre-Aubervilliers et les structures partenaires de Korhom pendant l'année. Il comprend une grande variété d'animations: spectacles de danse, musique et théâtre, stands d'activités, jeux, ateliers d'expression personnelle, expositions, projections de courts-métrages réalisés par des jeunes etc.

De plus, pour encourager les jeunes Parisien-ne-s à s'engager et œuvrer pour des missions d'intérêt commun, plusieurs dispositifs existent.

**Le BAFA citoyen** est un dispositif de la Ville de Paris qui donne la possibilité aux jeunes Parisien-ne-s de se former à la première partie du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'animatrice (BAFA), en développant leur conscience citoyenne. Il donne aux jeunes l'occasion de préparer un diplôme reconnu par l'Etat à un prix avantageux tout en s'impliquant dans la vie locale et sociale près de chez soi. Afin d'y accéder, les jeunes doivent se faire accompagner par un tuteur ou une tutrice au sein d'une des structures recensées par la Ville de Paris. Il est également possible pour les structures de devenir tutrices afin de pouvoir accompagner les jeunes à la construction de leur projet citoyen et dans leur démarche globale BAFA. Sur le 19<sup>e</sup> arrondissement, 221 jeunes ont bénéficié du dispositif entre 2018 et 2020.

**Quartiers Libres** est un autre dispositif, destiné à encourager le développement des initiatives des jeunes Parisien-ne-s qui souhaitent s'engager dans la vie locale. Il a pour objectif de soutenir leurs projets collectifs citoyens et/ou solidaires qui se déroulent en partie ou en totalité sur le territoire parisien. Ce dispositif est un soutien financier permettant d'aider un groupe de jeunes à porter un projet citoyen, voire même de les aider à se constituer en association, pouvant aller de 1000 € à 1500 €. Ce dispositif permet aux jeunes d'expérimenter la mise en place d'un projet citoyen de façon ponctuelle, ou bien de pérenniser un projet. Ainsi, sur le 19<sup>e</sup>, des associations ou collectifs informels de jeunes ont porté des projets en direction de leurs pairs, des projets sportifs, de médiation culturelle (ex : association Mur Mur), à dimension écologique (ex : les Jeunes de Rosa Parks), ont pris part à des fêtes de quartier (ex : Les Jeunes Ambitieux) etc.

**Le Service Civique** est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tou-te-s les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Indemnisé à hauteur de 580 € par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics sur une période de 6 à 12 mois. Les jeunes en Service Civique à Paris sont un tiers à vivre dans la capitale. Ils et elles sont majoritairement des étudiant-e-s (45 %) ainsi que des jeunes diplômé-e-s du supérieur (38 %).

## H. Les jeunes dans l'espace public parisien

### ▪ Espace public et mobilités

Le 19<sup>e</sup> dispose d'un réseau dense de transports en commun, permettant aisément une mobilité dans l'arrondissement et en dehors.

L'arrivée de la Gare Rosa Parks associée au prolongement de la ligne T3b du tramway a permis de désenclaver certains quartiers, notamment les portes du 19<sup>e</sup>.

De plus, la ville a pris des mesures importantes en matière de mobilité pour les jeunes Parisien-ne-s : comme le remboursement de la carte Imagin'R ou le remboursement de l'abonnement Vélib. Par ailleurs la mise en place de la gratuité des Vélib pour les moins de 18 ans concourt à élargir l'utilisation de ces vélos en libre-service mais aussi de faciliter la mobilité des jeunes les moins aisé-e-s, en plus d'accompagner et d'accélérer un processus de transition écologique pour une mobilité plus durable. Cela concerne 74 601 demandeur-se-s au niveau parisien (pour un total de 177 000 jeunes de 4 à 18 ans qui sont concerné-e-s par la mesure).

La desserte de l'arrondissement est de nature à favoriser la mobilité des jeunes et, de fait, leur autonomie et leur émancipation. Il convient de rappeler qu'à l'adolescence, la mobilité qui accessoirement permet d'échapper aux regards des adultes (famille, éducateur-ric-e-s, équipes scolaires...) et du quartier, comme certain-e-s sociologues l'ont souligné,<sup>23</sup> est une expérience en soi. Elle permet aux jeunes de se confronter à d'autres citoyen-ne-s, de découvrir d'autres architectures et d'autres équipements ou services que ceux de son quartier et de se confronter à différentes situations en sortant de sa zone de confort. Cette expérience est parfois compliquée pour des jeunes, bien ancré-e-s dans leur cadre de vie, et qui peuvent être la cible des rivalités qui existent entre les différents quartiers de l'arrondissement. Le manque d'intérêt ou la défiance envers les autres quartiers deviennent alors des freins qui ne facilitent pas, perturbent voire empêchent la mobilité des jeunes sur l'ensemble de l'arrondissement. Pour contrer ces effets, les structures jeunesse œuvrent à favoriser la mobilité des jeunes par la mise en place de projets, séjours et sorties. Pour lutter contre l'autocensure, faire découvrir la nature et permettre aux jeunes de prendre l'air, les clubs de prévention, outre monter des projets inter-quartiers, ont tendance à organiser des sorties dans les grandes zones vertes d'Ile-de-France. De même, une fois par an, les Centres Paris Anim' organisent un séjour pour les jeunes qui fréquentent leur accueil jeune.

---

<sup>23</sup> Nicolas Oppenheim, "Adolescents de cité : l'épreuve de la mobilité", Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2016, 272 p.

Le CPA Solidarité-Angèle Mercier promeut, par ailleurs, l'action de l'association Zellidja qui a pour objet d'offrir à des jeunes francophones qui ont entre 16 et 20 ans la possibilité de partir en voyage, en leur accordant une bourse d'un montant qui s'élève jusqu'à 900 € pour un premier voyage. Il s'agit de voyage-projet (autour d'un projet d'étude, un axe de découverte) durant lequel le jeune s'engage à partir seul, pendant un mois minimum, en dépensant le moins d'argent possible.

Avec l'association Espoir 18, l'EPJ Flandre encourage également la mobilité internationale à travers l'organisation de chantiers de solidarité à l'international ou d'échanges interculturels (ex : partenariat d'Espoir 18 avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse).

Enfin, des liens sont en cours de construction entre l'association Parcours le monde subventionnée par SDJ et les structures jeunesse du 19<sup>e</sup>.

#### ▪ **Prévention de la délinquance et de la radicalisation**

La loi du 5 mars 2007 a créé un **fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)**, « destiné à financer la réalisation d'actions dans le cadre des plans de prévention de la délinquance ». A ce titre, le FIPD permet le financement d'actions de prévention de la délinquance et, depuis 2015, d'actions de prévention de la radicalisation en association avec les collectivités locales et le milieu associatif. **Concernant la prévention de la délinquance**, sur le 19<sup>e</sup>, il permet notamment de soutenir par exemple le réseau Mômartre sur des ateliers permettant de décrypter les médias, ou encore Vivre ensemble à Maroc Tanger avec des actions jeunesse positives et la lutte contre le décrochage scolaire... (2021) ; ou encore l'esprit critique face aux théories du complot avec l'APSV.

**Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation**, la compagnie Déferlante et l'APSAJ ont par exemple été soutenus pour des ateliers à destination des jeunes filles sur la construction des identités féminines réelles et virtuelles ; Espoir 18 a travaillé sur les valeurs de la République à travers un film ; le Théâtre de l'Opprimé a fait participer des jeunes et des mères à des scénettes /débats sur les valeurs de la République également (2021).

Enfin, sur le quartier Michelet-Curial, le projet « **Start on the street** » est un projet mêlant pratique sportive et insertion professionnelle pour les jeunes de 17 à 25 ans. En partenariat avec le Centre Paris Anim' Curial et la Mission Locale Paris Est, il a pour objectif de permettre à 20 jeunes en décrochage ou sans-emploi de passer gratuitement une formation certifiante à savoir le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif. Tous les mercredis, un temps d'animation pour toutes et tous se tient au cœur de la cité Curial autour du Street workout et des activités multisports.

## ▪ Prévention spécialisée

Les éducateurs et éducatrices qui œuvrent auprès des jeunes (12-21 ans) ont une connaissance fine du territoire et des problématiques qui concernent les jeunes de l'arrondissement, et en particulier de leur secteur d'intervention.

Ainsi sur le 19<sup>e</sup> arrondissement, 4 associations sont conventionnées avec la DSOL en prévention spécialisée. Ce qui représente 8 équipes d'éducateurs et éducatrices spécialisé-e-s réparties sur le 19<sup>e</sup> arrondissement avec des secteurs d'intervention bien définis.

Le 19<sup>e</sup> bénéficie également d'une **autre offre de « prévention / médiation » sur le site de la Vilette avec l'APSV**, et intervient également beaucoup dans les établissements scolaires sur différentes sensibilisations.

En 2019, les équipes de prévention spécialisées sont intervenues auprès de 2709 jeunes et ont mené 1555 suivis individuels.

### Les secteurs de prévention spécialisée



La Fondation Jeunesse Feu vert :

\*Danube /Solidarité/Petit

\*Curial /Cambrai

\*Place des Fêtes

\*Rébeval

L'Association de Prévention Spécialisée et d'Accompagnement des Jeunes (APSAJ)

\*Stalingrad

\*Orgues de Flandre

L'Œuvre de Protection des Enfants Juifs (OPEJ)

\*Le Bassin de la Vilette/Ourcq

Le Groupe de Recherche et d'Action auprès des Jeunes Adolescents de la Rue (GRAJAR)

\*Rosa Parks/Bollaert

Source : Cartographie parisienne de la sectorisation de la prévention spécialisée

Même si chaque quartier a ses spécificités, et connaît des évolutions particulières, globalement les équipes rencontrent des difficultés en décohabitation/logement, autour de l'insertion, la scolarité, des fragilités en santé mentale, des problématiques relevant de la santé, des conduites à risques, des passages à l'acte, du « michetonnage », des procédures en justice, des besoins en termes d'accès aux droits et même aux loisirs, vacances...



Les éducateurs et éducatrices spécialisé-e-s interviennent essentiellement en rue mais s'appuient également énormément sur le partenariat pour faire levier dans l'accompagnement des jeunes.

Le travail partenarial entre équipe de prévention, est à noter sur le 19<sup>e</sup> et particulièrement sur le sujet des rixes étant donné qu'un certain nombre de tensions est interne à l'arrondissement.

- **Prévention des rixes**

A l'instar de plusieurs arrondissements parisiens, le 19<sup>e</sup> est touché par les phénomènes de rixes. Ces événements prennent leurs racines dans les rivalités de groupe de différents quartiers. Le phénomène est principalement véhiculé par le biais des réseaux sociaux d'où son instantanéité.

Le 19<sup>e</sup> arrondissement est très impacté et compte plusieurs « oppositions historiques » inter-quartiers :

- Place des Fêtes /Danube
- Ourcq-Léon Giraud/Emile Bollaert
- Curial-Cambrai /Riquet-Stalingrad

Les tensions les plus fortes, anciennes et récurrentes opposent les jeunes des quartiers Riquet et Curial-Cambrai.

On remarquera également des flux de tensions entre le 10<sup>e</sup> arrondissement (quartier de la Grange aux Belles) où des affrontements violents ont eu lieu à plusieurs reprises avec des jeunes du 19<sup>e</sup> (quartier Chaufourniers).

A *contrario*, les rivalités qui opposaient les quartiers frontaliers du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> arrondissements (et qui se cristallisaient particulièrement sur le Pont Riquet) dont une recrudescence particulière avait été remarquée en 2016, se sont apaisées.

Récemment des faits de tensions, bagarres et de rixes impliquant des jeunes du 19<sup>e</sup> dans d'autres arrondissements ont été remontés (lors de scènes ouvertes musicales (en septembre 2021 dans le 17<sup>e</sup> ou aux abords d'établissements scolaires ...). Les lycées et lycées techniques accueillant des jeunes de tout Paris rendent plus complexe le suivi et l'anticipation des sources de conflits, qui se déplacent de fait sur leur lieu de scolarisation.

À titre indicatif, sur le 19<sup>e</sup> arrondissement en 2020, 12 faits de violences ont été recensés : 7 rixes ; 3 rixes évitées ; 2 affrontements, violents. Le dispositif local d'alerte rixe a été activé 7 fois ; l'Equipe Parisienne de médiateurs EPM, a été sollicitée pour intervention à 5 reprises en renfort. Et 11 jeunes auraient été blessé-e-s.

Afin d'anticiper et/ou de mieux intervenir en cas de risques de rixes ou de rixe avérée, les partenaires du 19<sup>e</sup> sont mobilisés et accompagnés par la DSOL et la DPMP dans la **déclinaison territoriale de la stratégie parisienne de prévention des rixes** (juin 2019) qui s'articule autour des 2 axes :

Axe 1 - PRÉVENIR (Mieux comprendre pour mieux agir, Construire et mener ensemble des actions de prévention) et l'Axe 2 - INTERVENIR ET ACCOMPAGNER (Améliorer la réactivité et mieux coordonner les actions en cas de tension, d'alerte ou de rixe, accompagner les jeunes et leurs familles).

Ce réseau d'acteurs et d'actrices a développé **de nombreuses actions collectives** qui s'inscrivent dans la durée :

**-le déploiement du dispositif Papillagou**, dispositif porté par l'APSAJ pour aider les jeunes/élèves de 5<sup>ème</sup> à prendre conscience de leurs compétences psychosociales, 2 collèges concernés en 2018 et 7 en 2020. Soit 375 élèves concerné-e-s en 2020-2021.

Ces séances de sensibilisation actives se déroulent sur du temps scolaire et sont animées par des éducateur-ric-e-s de la prévention spécialisée, des partenaires jeunesse locaux formés au dispositif, avec l'appui également d'élèves infirmier-ère-s ou travailleur-se-s sociaux-ales formés à cette méthodologie. Le 19<sup>e</sup> est l'arrondissement pilote pour Paris qui a expérimenté ce dispositif et s'étend maintenant à plusieurs arrondissements ;

-la mise en place d'une formation croisée parents-enseignants autour de la communication non violente : proposée par l'association Korhom (projet suivi par la DST et l'EDL) ;

**-une animation du groupe famille** est portée par la Coordinatrice sociale de Territoire et le Coordonnateur du contrat de Prévention et sécurité ;

-une formation **d'éducation aux médias par l'APSV** sur trois jours à destination des membres du groupe famille 19 (adultes relais, membres d'association de quartier, clubs de prévention spécialisée, Mission Locale, DST) ;

-une **opération de sensibilisation prévention des rixes au sein des quartiers Riquet et Curial** durant l'été 2020 en partenariat avec la DSOL, le centre social Espace 19 Cambrai, VEMT, Actions Ré'Elles, les clubs de prévention spécialisée Feu Vert et APSAJ, la DPSP et l'EDL ;

-une organisation de deux temps forts, dans le but de faire rencontrer des mères des quartiers Riquet et Curial entre elles : Échanges et animations, distribution d'outils de prévention, exposition des photographies de l'association Actions Ré Elles ;

-le prolongement des deux rencontres par un séjour à la mer entre les familles des deux quartiers (financement FPH rixes).

Toutes ces actions nécessitent d'être pérennisées, pour maintenir le niveau de conscience et de vigilance. Plusieurs supports de communication ont été créés à cet effet (dépliants pour les familles, les acteurs et actrices et le flyer couteaux).

Les structures de la prévention spécialisée mettent eux aussi en place des actions de prévention en ce sens auprès des jeunes :

**-des chantiers de jeunes issu-e-s de différents quartiers** (Intégration par l'OPEJ de jeunes venant du secteur de l'APSAJ au sein de leurs chantiers éducatifs ; des chantiers partagés AJAM/FJFV, avec des jeunes des quartiers Place des Fêtes et Danube...);

**-des séjours en dehors de l'arrondissement** proposés aux jeunes impliquée-s dans les rixes avec pour objectif de permettre aux jeunes d'un quartier spécifique de se retrouver dans un lieu sécurisé pour échanger sur la question ;

**-plusieurs interventions de prévention des rixes, communes OPEJ/APSAJ**, ont eu lieu directement dans la rue notamment autour du Collège Delaunay<sup>24</sup>.

Dans cet arrondissement très impacté, se sont créées **plusieurs associations montées par des familles**, des mères ou proches de jeunes victimes de rixes, comme « les mères combattantes » (secteur Place des Fêtes). Et différentes associations font de la lutte contre les phénomènes de rixes leur cœur d'action, notamment en provoquant la rencontre entre des publics jeunes de différents quartiers (ex : médiation autour d'une exposition à l'Hôtel de Ville pour un public collégien par l'association « Action Ré'Elles »).

---

<sup>24</sup> Source : Bilan de la Stratégie Parisienne de Prévention des Rixes 19ème arrondissement, avril 2021

# Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **19<sup>e</sup>**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the right.

# 3

## Principaux constats

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the left.

Les principaux constats sont les suivants :

- de manière générale, on notera que **la dispersion et l'abondance de l'information nuisent à sa lisibilité et à son appropriation** par les acteurs, les actrices et les jeunes. Une meilleure articulation de cette information faciliterait sa circulation et son appropriation par les professionnel-le-s pour s'en faire des relais efficaces auprès des jeunes. Il conviendrait également de réfléchir à des modes d'intervention qui permettraient de rapprocher l'information des jeunes pour pallier le non-recours aux droits auxquels ils et elles peuvent prétendre. La diversification des modes de communication en direction des jeunes est une piste d'ores et déjà exploitée (ex : démarche « d'aller vers » de la Mission Locale de Paris, label Promeneurs du Net de la CAF, référencement des actions via « La Station 75019 » par la mairie d'arrondissement...) mais qui pourrait être le support de nouvelles discussions ;

- **les jeunes ont tendance à être un public « volatile » qui a des difficultés à s'accrocher durablement** et à respecter des contraintes que ce soit sur les questions de scolarité (la rupture pédagogique générée par la crise sanitaire ayant accentué ce phénomène), lors de parcours dans des dispositifs d'insertion professionnelle, ou même dans les loisirs où l'on remarque une préférence pour les offres ponctuelles ;

- les jeunes du 19<sup>e</sup> rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle **qui peuvent être la conséquence de discriminations ou d'un manque de confiance en soi**. Certain-e-s ont des difficultés à se projeter vers des parcours d'excellence. Le fait de ne pas toujours être conscient-e-s des codes du monde de l'entreprise peut générer des expériences malheureuses qui influent sur la confiance en soi. Le Pack de Remobilisation développé par la Mission Locale de Paris, de même que différentes actions portées par le tissu associatif jeunesse de l'arrondissement, visent à faire prendre conscience aux jeunes du 19<sup>e</sup> de leur valeur ;

- **le 19<sup>e</sup> regorge de talents (de nombreux et nombreuses personnalité-e-s en sont originaires). On remarquera que beaucoup de jeunes sont passionné-e-s par les pratiques artistiques ou sportives qu'ils ou elles ont l'occasion de valoriser lors d'événements**. La pratique libre est cependant le modèle privilégié par ces jeunes qui, parfois, aspirent à se professionnaliser mais manquent de stratégies ou de points d'appui. Il conviendrait de s'appuyer davantage sur les nombreuses ressources culturelles et sportives de l'arrondissement pour faire connaître les voies de professionnalisation possibles et l'écosystème des métiers en lien avec leur(s) passion(s) ;

- **il y a un important esprit de solidarité dans l'arrondissement** et de nombreuses actions favorisant le vivre ensemble s'y déploient. **L'engagement ou les volontés de s'engager des jeunes du 19<sup>e</sup> au bénéfice de leurs pairs ou du public fragile**, témoignaient de cette tendance, avant même que la crise sanitaire ne les rendent davantage visibles ;

- **Les rivalités et tensions inter-quartiers peuvent freiner l'expérience de la mobilité des jeunes, étape clé dans l'expérience de socialisation et d'expérimentation à l'adolescence notamment, y compris de ceux-elles n'étant pas impliqué-e-s dans des phénomènes de rixes. La valorisation de dispositifs favorisant la mobilité et la découverte de nouveaux environnements**, en s'appuyant sur des structures ressources comme Concordia, Parcours le Monde, La Maison des Volontaires, France volontaires, Quartier Jeunes... permettrait de travailler sur la mobilité et l'appropriation de nouveaux espaces en dehors de leurs zones de confort et de leurs habitudes. Des formats tels que des rencontres entre pairs pourraient faciliter la projection des jeunes afin de s'inscrire dans ces démarches d'exploration.

# Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **19<sup>e</sup>**

A large, bold, orange number '4' is positioned in the upper right quadrant of the page. The number is composed of thick, solid lines. To the left of the number, there are two stylized pencil tips pointing towards it. The top pencil tip is yellow and the bottom one is light orange, both pointing towards the center of the page.

## Axes de travail et pistes d'actions

### **Axe 1 – Orientation et insertion professionnelle**

1) Renforcer l'accès à l'information en termes d'orientation et d'insertion professionnelle en vue de l'autonomisation des jeunes

-Accroître la visibilité des dispositifs existants à destination des jeunes en leur permettant de s'orienter parmi les choix, en élaborant une fresque des ressources mobile en collaboration avec des partenaires, notamment la Cité des métiers. L'accompagnement des jeunes dans les périodes charnières de leur parcours scolaire (transition fin de collège, post-bac) est un enjeu majeur (sous réserve des ressources disponibles).

- Renforcer tout au long du parcours scolaire la découverte des métiers attractifs et qui recrutent par le biais de rencontres et de temps d'échange avec des professionnel-le-s aux parcours inspirants, par la mise en œuvre de différents formats (témoignages, visites, forums des métiers...)\*<sup>25</sup>.

-Intégrer les jeunes aux dynamiques des Jeux Olympiques et Paralympiques en organisant un forum des métiers du sport et en diffusant davantage les opportunités professionnelles à pourvoir dans le cadre de l'événement. Faire vivre l'information sportive en lien avec le chantier Olympique et Paralympique, la partager afin de permettre aux jeunes de s'en saisir.

2) Développer les dynamiques entre acteurs et actrices de la jeunesse, professionnel-le-s et jeunes

-Faciliter la recherche de stages ou d'alternance par la mise en relation avec des employeurs et communiquer davantage concernant l'offre existante en termes de stage, alternance, apprentissage, service civique, emploi.\*

- Valoriser la mobilité professionnelle inter-arrondissements afin de décroïsonner l'espace et de multiplier les opportunités pour les jeunes. Initier des ateliers communs aux jeunes de différents quartiers du 19<sup>e</sup> pour contribuer à fissurer ce cloïsonnement, ce « chacun-e chez soi ».

---

\*Annexe 5; Contribution du Conseil Parisien de la Jeunesse au renouvellement des Contrats jeunesse d'Arrondissement



**Axe 2 - Accès aux droits et aux ressources sociales, juridiques, santé...**

- 1) Sensibiliser et accompagner les professionnel-le-s à identifier, repérer les besoins et fragilités et orienter

-Organiser des formations à destination des acteurs et actrices de la jeunesse leur permettant d'être outillé-e-s pour mieux orienter les jeunes selon leurs besoins et maîtriser les procédures d'urgence (Théâtre forum, séminaires thématiques... Sous réserve des ressources disponibles).

-Multiplier les échanges de pratique entre professionnel-le-s en co-construction avec les partenaires compétents afin de favoriser l'interconnaissance des actions des acteurs et actrices de la jeunesse.

-Sensibiliser les acteurs et actrices de la jeunesse aux compétences psycho-sociales afin de développer les interactions positives, bienveillantes des jeunes entre eux-elles.

- 2) Renforcer la confiance entre professionnel-le-s de santé et jeunes, en développant « l'aller vers »

-Expérimenter en collaboration avec les clubs de prévention de l'arrondissement et des professionnel-le-s de santé spécifiques, une unité mobile de santé (bucco-dentaire, gynécologie, psychologie, addiction) dans l'espace public qui permette un espace-temps de parole et d'écoute (sous réserve des ressources disponibles).

-Réduire la défiance des jeunes et familles vis-à-vis des professionnel-le-s de santé mentale par le biais de rencontres et d'actions « d'aller vers » au sein de l'espace public, notamment lors de la semaine de la santé mentale ou autre événement relatif à la santé mentale.

-Mener des actions hors les murs spécifiques à la santé des jeunes femmes, pour apprendre à mieux connaître son corps et se sensibiliser aux dépistages et à la contraception.

-Développer des actions santé en faveur du bien-être, notamment par l'animation d'ateliers hors les murs auprès des jeunes sur des questions de nutrition, de sommeil et de temps dédié aux écrans (sous réserve des ressources disponibles).

### **Axe 3 - Accès à la culture, aux loisirs, aux sports et aux vacances**

1) Accompagner les jeunes vers les différentes pratiques culturelles

- Accroître la médiation culturelle à destination des professionnel-le-s et des jeunes pour favoriser l'appropriation du Pass Jeunes, et d'autres ressources disponibles..
- Envisager des rencontres artistiques inter-quartiers permettant d'encourager la mobilité et de développer la curiosité, la sensibilité et l'échange.

2) Optimiser les ressources et le potentiel culturel et sportif local

- Renouveler le concours de court-métrage (Pocket films) afin de valoriser les talents locaux ainsi que les lieux emblématiques du 19<sup>e</sup> arrondissement (104, le site de la Villette...).
- Renforcer les initiatives et actions culturelles hors les murs, pour améliorer l'accès de tout-te-s à la culture (bibliothèque mobile par exemple).
- Promouvoir les dynamiques des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les pratiques sportives locales et dans les équipements.

### **Axe 4 - Engagement citoyen et pouvoir d'agir**

1) Se saisir de l'attachement au quartier comme d'un levier d'action pour les jeunes

- Renforcer les actions à travers lesquelles les jeunes peuvent s'impliquer, apprendre et avoir un impact sur leur quartier : Fêtes de quartier, initiatives pour l'intérêt général.
- Promouvoir l'éco-citoyenneté en encourageant les jeunes dans la réalisation d'actions de protection de l'environnement telles que des collectes de déchets, ateliers de récupération et la création de fresques végétales (sous réserve des ressources disponibles).

2) Connaître ses droits et son environnement

- Organiser annuellement sur des périodes appropriées des accueils « ensemble autour des démarches en ligne » favorisant l'autonomie dans les différentes étapes administratives et quotidiennes : Bourse, impôts, inscriptions, APL, Pôle Emploi ....
- Mettre en place des visites des institutions : assister aux séances du Conseil Parisien de la Jeunesse, du Conseil de Paris, visite de la mairie d'arrondissement, pour permettre aux jeunes de connaître ces lieux, les missions qui y sont exercées et de se les approprier.

3) Encourager les jeunes à s'exprimer et à s'engager par eux-mêmes

- Lancement de l'Agora Jeunes dans le 19<sup>e</sup> arrondissement en janvier 2023 (sous réserve des ressources disponibles).
- Faciliter l'expression et la valorisation des actions et projets menés par les jeunes en autonomie\*<sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> \*Annexe : Contribution du Conseil Parisien de la Jeunesse au renouvellement des Contrats jeunesse d'Arrondissement

### **Axe 5 - Renforcer les dynamiques du réseau d'acteurs et actrices de la jeunesse**

- 1) Développer les synergies et complémentarités des professionnel-le-s de la jeunesse du territoire

-Inclure et encourager les dynamiques partenariales entre les partenaires jeunesse et les lieux de vie des jeunes sur l'arrondissement (CPA, EPJ, PIJ, Action Collégiens ainsi que des collèges, lycées, CROUS, Toutes et Tous au collège, résidences universitaires, bureau des Etudiants et foyers jeunes travailleurs). Avec comme objectif, que ces derniers puissent être un relais facilitant d'informations auprès de leurs publics. \*

-Instaurer des rencontres thématiques pour mieux outiller les acteurs et actrices de la jeunesse sur les sujets d'actualité.

- 2) Renforcer la diffusion et le relais de l'information à destination des acteurs et actrices de la jeunesse

-Créer une lettre mensuelle à destination des acteurs et actrices de la jeunesse présentant l'actualité jeunesse du 19<sup>e</sup> arrondissement.

-Accroître la visibilité des lieux jeunesse (associations, équipements) susceptibles d'aider les jeunes dans leurs démarches, les conseiller, les orienter avec l'expérimentation d'une signalétique efficace.

-Développer la présence en ligne (Instagram, Facebook...) des Référent-e-s Jeunesse de territoire afin de mieux diffuser l'information auprès de l'ensemble des acteurs et actrices de la jeunesse et des jeunes

### **Axe 6- Lutter contre les discriminations et promouvoir le vivre ensemble auprès des jeunes**

-Co-construire un espace bienveillant pour les jeunes LGBTQI+ qui leur permettrait de se réunir et évoquer ensemble les problématiques auxquelles ils-elles-iels doivent faire face (sous réserve des ressources disponibles).

-Promouvoir les valeurs de tolérance et d'inclusion à travers les événements et animations jeunesse du 19<sup>e</sup>, en assurant dès le collège le respect de la diversité (différences sociales, d'origines, croyances, questionnements de genre, orientations sexuelles, handicap...)

# Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **19<sup>e</sup>**



**Annexes**

➤ **Données statistiques sur la jeunesse dans le 19<sup>e</sup> arrondissement**

Chapitre	Indicateur	Source	75019		PARIS	
<b>1.Démographie</b>	Population totale	Insee, RP 2018	185 513		2 175 601	
	Jeunes de 11 à 15 ans	Insee, RP 2018	9 928	5%	97 260	4%
	Jeunes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	25 492	14%	314 313	14%
	Jeunes de 26 à 29 ans	Insee, RP 2018	13 541	7%	182 613	8%
	Hommes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	12 126	48%	143 334	46%
	Femmes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	13 366	52%	170 979	54%
	Immigrés de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	3 320	13%	42 670	14%
	Etrangers de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	2 536	10%	36 047	11%
	Etudiants de 16 à 25 ans*	Insee, RP 2018	16 464	65%	217 789	69%
	Actifs occupés de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	8 614	34%	115 567	37%
	Jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude	Insee, RP 2018	3 640	14%	27 644	9%
<b>2.Condition de vie</b> 2.1 Emploi, revenu, formation, scolarisation	Taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	3 181	27%	25 421	18%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et sans qualification	Insee, RP 2018	2 623	7%	16 908	3%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et diplômés du supérieur	Insee, RP 2018	12 372	32%	192 289	39%
<b>2.Condition de vie</b> 2.2 Logement	Jeunes de 16 à 25 ans vivant chez leurs parents	Insee, RP 2018	15 682	62%	142 680	45%
	dont jeunes vivant dans une famille monoparentale	Insee, RP 2018	5 491	22%	51 710	16%
	Jeunes de 16 à 25 ans vivant de manière "autonomes" (seul, en couple avec ou sans enfants, en colocation)	Insee, RP 2018	9 810	38%	171 633	55%
	Age moyen à la décohabitation**	Insee, RP 2018	25,1		24,9	
<b>2.Condition de vie</b> 2.3 Précarité	Revenu médian disponible par UC - Référents de moins de 30 ans	Insee, Filosofi 2018	22 540 €		25 880 €	
	Jeunes de 18 à 24 ans bénéficiant de la CMU C	CNAM 2018	3 252	18%	26 197	19%
	Jeunes parents isolés (16-29 ans à la tête d'une famille monoparentale)	Insee, RP 2018	467	1%	3 081	1%
	Jeunes de 0 à 19 vivant dans un foyer à bas revenus	CAF de Paris 2019	11 860	28%	75 991	18%

\* Ici, sont considérés comme étudiants les jeunes de 16-25 ans inscrits dans un établissement d'enseignement.  
\*\* Calculé à partir de la tranche 16-29 ans.

## ➤ **Méthodologie**

La réalisation de ce contrat est issue du travail commun réalisé par la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris et plus particulièrement par les Référent.e.s Jeunesse de Territoire, en lien avec la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement, les professionnel-le-s de la jeunesse ainsi que les jeunes rencontré-e.s.

La démarche d'élaboration de ce contrat du 19<sup>e</sup> arrondissement s'est appuyée sur:

- une analyse des données concernant le portrait de la jeunesse et de l'état des lieux de l'offre de services et de loisirs. Les études réalisées par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), les directions de la Ville ont également contribué à cette actualisation telles que la Direction des Solidarités (DSOL) ou la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP), ainsi que les institutions comme la Mission Locale de Paris, Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, l'INSEE et bien sûr, la Sous-Direction de la Jeunesse de la mairie de Paris ;
- la réalisation d'entretiens et d'échanges des Référent.e.s Jeunesse de territoire avec des partenaires jeunesse du territoire rencontrés, afin de leur permettre de partager les enjeux qu'il-elles identifient comme prioritaires à partir du travail mené auprès des jeunes fréquentant leur structure ;
- un travail de consultation des jeunes habitant.e.s, étudiant.e.s, jeunes travailleurs ou membres d'une association du 19<sup>e</sup> arrondissement. Le recueil de cette parole des jeunes a été mené par le biais du questionnaire qui a été rempli à l'occasion d'interventions des Référent.e.s Jeunesse de Territoire dans les lieux fréquentés par les jeunes. L'objectif étant d'effectuer un état des lieux de la connaissance des jeunes des dispositifs jeunesse de la ville mais aussi d'identifier les différentes attentes, besoins et retours des jeunes.

Ce questionnaire leur a permis de s'exprimer sur différents enjeux du quotidien tels que : l'insertion socio-professionnelle, l'accès aux droits, l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances ou encore l'engagement citoyen. Au total, 78 jeunes de l'arrondissement ont ainsi apporté leur contribution à la construction de ce contrat via ce questionnaire.

➤ **Concertations menées auprès des jeunes de l'arrondissement**

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat Jeunesse d'Arrondissement, un travail de consultation a été mené auprès des jeunes habitant·e·s, étudiant·e·s, jeunes travailleurs du 19<sup>e</sup> par le biais d'un questionnaire papier et numérique. Celui-ci a été complété par les jeunes avec l'aide des structures jeunesse de l'arrondissement.

Dans ce contexte, les jeunes ont pu exprimer d'une part, un besoin d'information et d'accompagnement en termes d'orientation et concernant le financement de leurs études. D'autre part, les jeunes interrogé·e·s ont formulé le souhait d'être mieux informé·e·s en ce qui concerne l'accès à des soins gratuits, l'offre de santé de proximité et l'alimentation.

En outre, relativement à l'accès au droit, enjeu majeur face au phénomène fréquent du non-recours, les jeunes sollicité·e·s ont manifesté leur besoin d'information et de meilleure connaissance des lieux ressources ainsi que de l'offre existante en ligne.

Finalement, il a été mis en évidence au cours de l'analyse des questionnaires, la volonté forte des jeunes de s'impliquer au sein de leur arrondissement, ceux-elles-ci répondant "oui" à 57,8 % à la question suivante "aimerais-tu que l'on te propose des occasions de t'impliquer dans la vie de ton arrondissement?". Les jeunes de l'arrondissement souhaiteraient en priorité, agir en tant que bénévoles et porter des projets de solidarité ancrés localement.

## Synthèse des questionnaires à destination des 16-25 ans / 19e

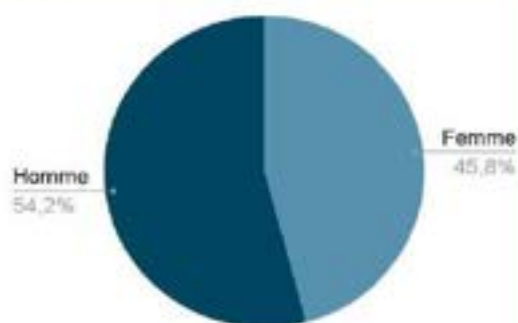
### Une consultation des jeunes Parisien-ne-s

En complément des concertations physiques menées auprès des jeunes dans leur arrondissement, une consultation à distance était disponible en avril et mai 2022 tant sur *idee.paris.fr* que par questionnaires papier diffusés notamment dans les équipements jeunesse. 298 jeunes Parisien-ne-s y ont participé, contribuant à l'élaboration des axes prioritaires et pistes d'actions des Contrats Jeunesse d'Arrondissement.

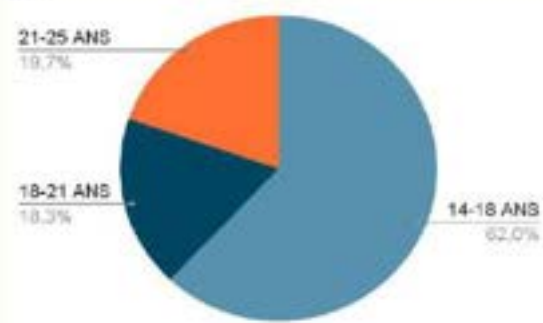
Parmi eux, 78 vivent dans le 19e arrondissement.

### Profil des jeunes interrogés

#### Genre



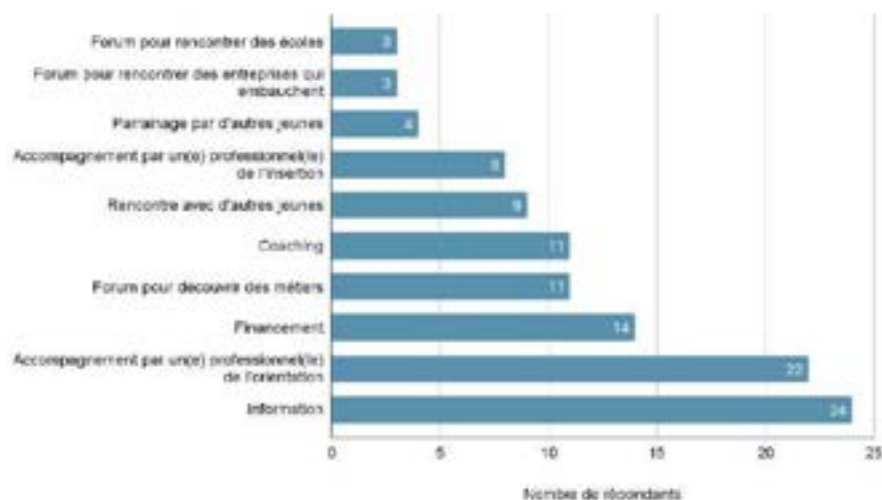
#### Âge



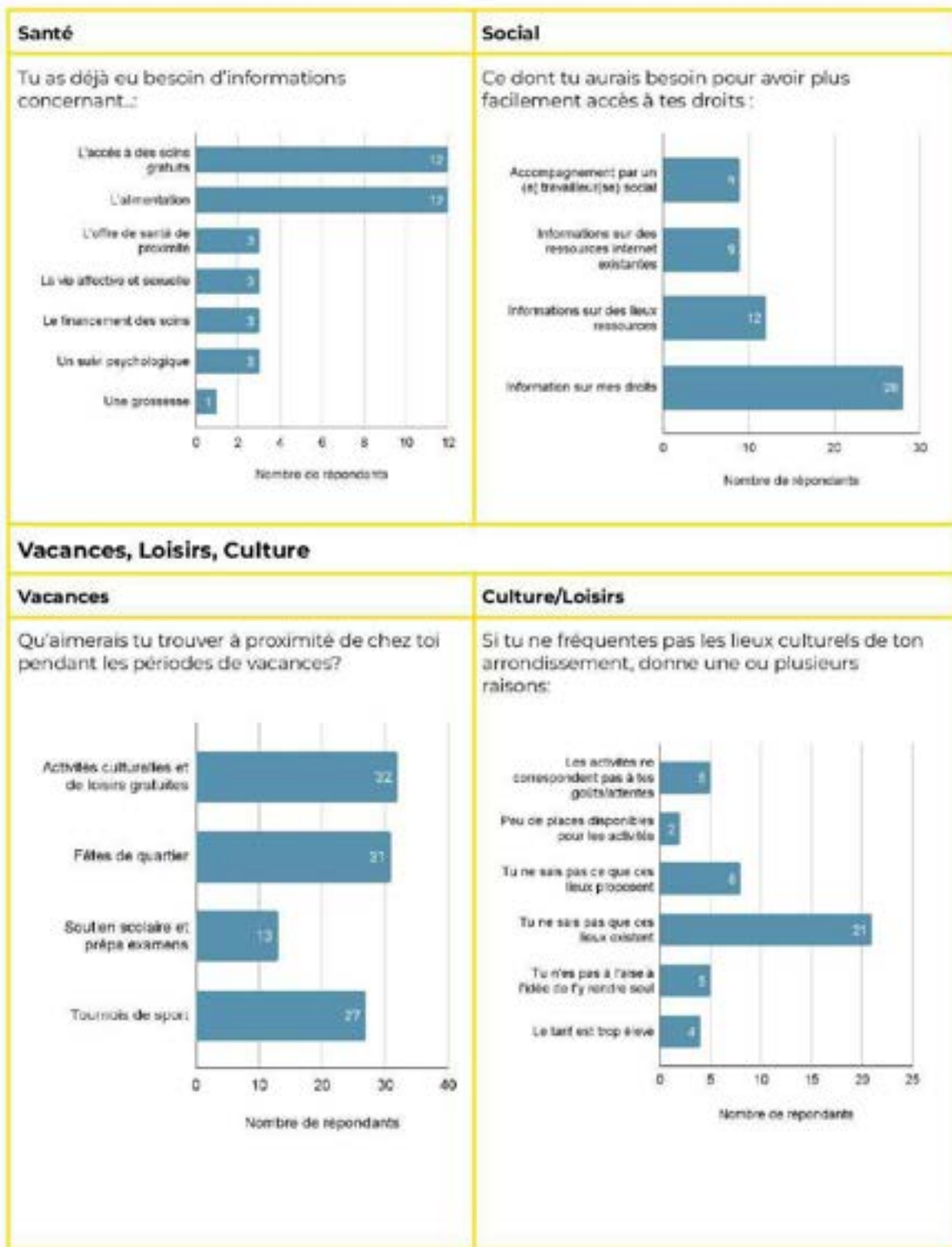
### Insertion sociale et professionnelle

#### Orientation & Insertion

Tes besoins principaux en ce qui concerne ton orientation et ton insertion professionnelle:

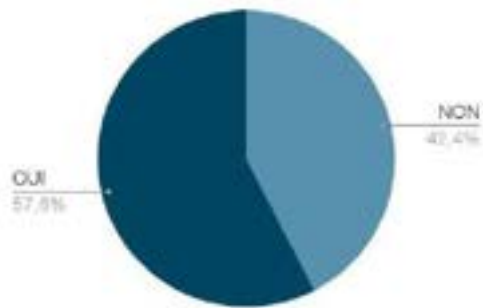




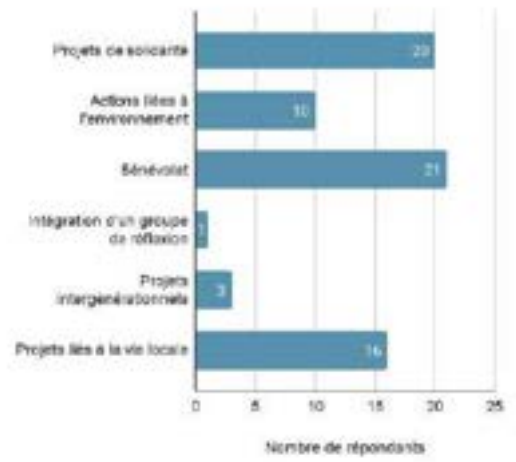


## Pouvoir d'agir des jeunes

Aimerais-tu que l'on te propose des occasions de t'impliquer dans la vie de ton arrondissement?



Si tu as répondu "oui", sur quels sujets souhaiterais-tu être impliqué?



➤ **Concertations des professionnel-le-s de la jeunesse de l'arrondissement**

▪ Orientation et insertion professionnelle

▪ Les principaux constats :

- les professionnel-le-s de la jeunesse soulignent la fracture du numérique à laquelle les jeunes sont confronté-e-s, notamment dans la difficulté à utiliser les outils pour effectuer des démarches en ligne en termes de recherche de stage/alternance/emploi (cv, lettre de motivation, plateforme en ligne...). Le besoin d'accompagner les jeunes dans ces étapes est ressenti. Un autre point saillant est la difficulté des jeunes à se constituer un réseau professionnel ;

- la majorité des acteurs et actrices de la jeunesse mettent en exergue les freins à la mobilité des jeunes inter-arrondissements. Sur le plan professionnel, cela se caractérise par l'absence de déplacements des jeunes, qui recherchent davantage des opportunités professionnelles de proximité.

▪ Accès aux droits et aux ressources sociales, juridiques, santé.

▪ les principaux constats autour des ressources :

- des professionnel-le-s de la jeunesse soulignent la méconnaissance des jeunes concernant les ressources d'accompagnement à l'accès aux droits qui leurs sont dédiées. Parmi les entretiens ressort l'importance de la centralisation de l'information ainsi que de la lisibilité des aides et des ressources existantes. Les efforts sont à poursuivre sur les actions à mener pour améliorer la connaissance des dispositifs à destination des jeunes et pour favoriser l'interconnaissance des professionnel-le-s de la jeunesse.

▪ Les principaux constats autour de la santé :

- des professions du corps médical sont encore trop souvent méconnues des acteurs et actrices de la jeunesse comme des jeunes (psychiatrie, gynécologie, psychologie, addiction). Une défiance des jeunes vis-à-vis de ces professions ainsi que des traitements et médicaments prescrits lors de séances a été remarquée.

- Accès à la culture, loisirs, sports et vacances
  
- Les principaux constats :
  - la question du travail d'accompagnement et de la médiation culturelle sur les dispositifs existants comme le Pass Jeunes est revenue au cours des échanges. Certain-e-s professionnel-le-s de la prévention émettent des réserves relatives à la réceptivité des jeunes concernant ces dispositifs. En revanche, les actions « hors les murs » sont fortement appréciées par les jeunes.
  
- L'engagement citoyen et le pouvoir d'agir
  
- Les principaux constats :
  - il a été rappelé l'importance de mobiliser les jeunes dans la vie et temps forts du quartier, ainsi que la nécessité de poursuivre des actions au cours desquelles les jeunes sont acteurs et actrices et impliqu-e-s dans les activités locales permettant de valoriser leurs actions et d'élargir le champ des possibles ;
  - les acteurs et actrices associatifs alertent également sur la question du désintérêt des jeunes par rapport à la vie politique. A cela s'ajoute une défiance des jeunes vis-à-vis des institutions.
  
- Renforcer les dynamiques du réseau d'acteurs et d'actrices de la jeunesse
  
- Les principaux constats
  - les professionnel-le-s pointent des difficultés dans l'identification des ressources locales et parisiennes relatives à l'accès aux droits ;
  - le travail autour de la centralisation ainsi que de la circulation de l'information permettrait aux acteurs et actrices de la jeunesse de mieux repérer et orienter les besoins des jeunes.

➤ **Contribution du Conseil Parisien de la Jeunesse au renouvellement des Contrats jeunesse d'Arrondissement**



### Conseil Parisien de la Jeunesse

#### Contribution au renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement

Jun 2022

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la proposition formulée par Héliène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, lui demandant de participer « aux concertations locales qui seront menées auprès des jeunes dans le cadre du renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement (CJA) » et de mener « une réflexion et des discussions au sein même du CPJ, lesquelles pourront également se traduire par des propositions sur le contenu et la cohérence de ces nouveaux CJA, dont la mise en œuvre est prévue début 2023 »,

- suite à la rencontre avec Héliène BIDARD, lors de la séance plénière du CPJ du 19 février 2022 ;
- suite aux concertations jeunesse organisées entre mars et mai 2022 dans les arrondissements auxquelles des membres et des ambassadeur-ri-ces du CPJ ont pris part ;
- suite à la rencontre organisée avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, qui pilote le renouvellement des CJA, le 2 juin 2022 ;
- suite aux différentes réunions des membres de la Commission CJA du CPJ ;

#### FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a orienté ses réflexions, en s'appuyant sur les priorités fixées par Héliène BIDARD pour la mandature, en fonction des quatre grandes thématiques : l'insertion socio-professionnelle des jeunes ; l'accès aux droits ; l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs ; le pouvoir d'agir des jeunes.

Fort des échanges menés avec d'autres jeunes lors des concertations dans les arrondissements ainsi que des expériences personnelles de ses membres, le CPJ a mené une réflexion sur ces quatre thématiques.

Les membres du CPJ ont ainsi souhaité formuler des propositions qui dépassent parfois le cadre des CJA. Ainsi cette contribution se veut constituer une « boîte à idées » dont la Ville de Paris, les mairies d'arrondissement et les acteur-ri-ces locaux-ales peuvent s'inspirer pour la mise en œuvre d'actions jeunesse.

#### 1 – Favoriser et développer l'insertion socio-professionnelle

1 – Une certaine partie de la jeunesse parisienne peut rencontrer des difficultés d'accès à des offres de stage et d'alternance par manque de réseau socio-professionnel. Afin d'améliorer cet accès, les membres du CPJ proposent :

- de **mobiliser les réseaux de professionnel-le-s à l'échelle des arrondissements** afin de recenser ceux qui peuvent offrir des stages et des alternances et vers lesquels orienter les jeunes ;
- de **proposer aux réseaux de professionnel-le-s la mise en place d'une « pastille » sur leur devanture** signifiant qu'elle-ils ont des places en alternance ou en stage. Un QR code associé pourrait par exemple donner plus d'informations sur les missions et le lien pour postuler ;
- de **centraliser l'information à l'échelle locale** sur ce sujet ;
- d'**accompagner les universités à la création de réseaux d'ancien-ne-s étudiant-e-s**, comme cela existe dans certaines écoles avec les alumni.

2 – Afin de favoriser l'insertion dans le monde du travail des décrocheur-euse-s scolaires, les membres du CPJ proposent :

- de **développer des ateliers permettant aux jeunes de renforcer et valoriser leurs compétences déjà existantes**, comme des bilans de compétences, afin d'aider les jeunes à se projeter ;
- de **former régulièrement les professionnel-le-s de l'insertion** pour accompagner les jeunes de la manière la plus adaptée ;
- d'accompagner les associations et autres structures qui proposent des contrats de travail afin de **favoriser l'employabilité des décrocheur-euse-s scolaires** ;
- de **donner plus d'informations sur le droit du travail et les possibilités d'évolution sur les questions salariales** tout comme les questions de carrière.

3 – Afin de développer l'information sur les différentes formations et métiers, les membres du CPJ proposent :

- de **déployer de nouveaux équipements jeunesse qui, à l'image de QJ, seraient des lieux uniques où trouver les informations** ;
- de **multiplier, au plus près des jeunes, les job-dating, forums des métiers, stages en immersion**, de les rendre accessibles également de manière numérique, sans remplacer le présentiel, et d'évaluer l'impact de ces actions.

#### **II – Favoriser l'accès aux droits**

Afin de pallier le **manque d'information des jeunes sur leurs droits**, les membres du CPJ proposent que la Ville de Paris **organise des missions d'information destinées aux jeunes** telles que l'organisation de permanences dans les lycées, les collèges et les autres institutions. Les membres du CPJ souhaitent signaler par ailleurs que l'information des jeunes par leurs pairs serait une plus-value, sous réserve des disponibilités d'étudiant-e-s ou autres jeunes volontaires.

#### **III – Développer l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs**

Les membres du CPJ dressent le constat d'un **manque de connaissance de l'offre disponible et d'accès à l'information** sur les dispositifs et de **l'existence de barrières sociales** relatives à l'accès à la culture. Si la diversité de l'offre culturelle à Paris n'est pas à questionner, les membres du CPJ notent un **manque de diversité dans l'offre culturelle que les professionnel-le-s adressent aux jeunes**. Pour y répondre les membres du CPJ proposent :

- de **réduire les stéréotypes** (de genre, d'appartenance sociale, etc.) **dans les activités proposées en veillant à ce que les professionnel-le-s ne les reproduisent pas** afin qu'elle-ils puissent répondre à la diversité des attentes et accompagnent les jeunes à la découverte d'activités variées ;
- d'**amplifier la communication sur les bons de réduction pour les inscriptions aux associations sportives** telles que « Reduc'Sport » pour permettre à un maximum de jeunes d'en bénéficier et d'**élargir ces bons aux jeunes majeur-e-s** ;
- de **proposer la création ou de renforcer les différentes formules de « pass culture » dans les arrondissements** ;
- d'**amplifier la communication sur le Kiosque Jeunes et le Pass Jeunes** ;
- de **décliner le Pass Jeunes à d'autres saisons**.

#### **IV – Augmenter le pouvoir d'agir**

1 – Afin de répondre au sentiment de **manque de légitimité et de confiance en soi** que peuvent ressentir certain-e-s jeunes, les membres du CPJ proposent :

- d'**encourager la participation citoyenne des jeunes en communiquant** sur les différents types de profils de jeunes engagé-e-s et les actions réalisées. L'idée étant de montrer que tou-te-s les jeunes peuvent s'engager et sont légitimes à le faire, par exemple à travers des portraits dans les magazines d'arrondissement (d'ancien-ne-s membres du CPJ, de jeunes volontaires de Paris, etc.) ;
- de **créer une « journée d'appel associative » en immersion**, proposée à tou-te-s les jeunes recensé-e-s ou inscrit-e-s sur les listes électorales, afin de sensibiliser à l'utilité de l'engagement civique en découvrant des activités spécifiques d'associations et de **donner envie de s'engager**.

2 – Les membres du CPJ notent aussi un **problème de manque de structures ou, du moins, de manque de visibilité de ces structures d'engagement**. Pour y répondre les membres du CPJ proposent :

- de **capitaliser sur l'expérience des membres du CPJ** et le partage de celle-ci à l'attention des **mairies d'arrondissement qui souhaiteraient développer des instances de participation des jeunes** ;
- de **développer et diversifier les modes d'information sur le tissu associatif** ;
- de **mobiliser les techniques de « l'aller vers » en organisant des rencontres entre des jeunes des arrondissements et les associations** dans les lieux qu'il-elles fréquentent (QJ et autres équipements jeunesse, cafés associatifs, espace publics particulièrement fréquentés par des jeunes, etc.).

3 – Les membres du CPJ estiment que l'« **océan** » **d'information sur l'engagement** est aussi un frein aux engagements des jeunes. Les membres du CPJ proposent ainsi de **communiquer sur les possibilités d'engagement via le Pass Jeune**, comme cela est fait avec le BAFA Citoyen pour l'édition 2022.

4 – Enfin, les membres du CPJ pointent une **différence entre les attentes des jeunes et celles des élu-e-s** sur la question de l'engagement des jeunes. Celui-ci peut en effet être canalisé sur des événements d'ores et déjà prévus par les élu-e-s. Pour pouvoir réduire cette différence les membres du CPJ proposent :

- de **valoriser l'engagement des jeunes**, d'une part **de manière symbolique**, par exemple en finançant une soirée de l'engagement des jeunes et d'autre part **à travers certains dispositifs répondant au même principe que celui du BAFA Citoyen** (prise en charge financière en contrepartie d'un engagement) ;
- de **continuer d'organiser des concertations régulières** avec les jeunes afin de mieux identifier les souhaits d'engagement, dans la continuité des concertations organisées dans le cadre du renouvellement des CJA.

#### **V – Créer des « QJ d'arrondissement »**

La **création de « QJ d'arrondissement »** est une proposition transversale aux différentes thématiques.

Par le terme « QJ d'arrondissement », les membres du CPJ entendent la **mise à disposition d'espaces ouverts à toutes et tous les jeunes dans lesquels elle-ils pourront trouver toutes les informations, services et aides qui seraient susceptibles de les intéresser ou les concerner**. Ces « QJ d'arrondissement », seraient des **lieux de rencontres**, entre jeunes mais aussi entre jeunes et élu-e-s, sur la base des **modèles de gestion, d'organisation et d'ambiance de QJ**. Enfin, les membres du CPJ proposent que les « QJ d'arrondissement » reprennent les **principes de l'« aller-vers »** afin de rapprocher l'offre jeunesse locale et les jeunes.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse espèrent que ces propositions seront utiles à la Ville de Paris, aux mairies d'arrondissements et aux acteur-ric-e-s de la société civile sur les questions de jeunesse et qu'elles pourront éclairer les réflexions et décisions des élu-e-s et le travail des services parisiens. Les ambassadrices et ambassadeurs du CPJ dans les arrondissements restent à leur disposition pour discuter et avancer dans la réflexion au niveau local.





## Cartographie de la typologie de jeunes – Paris, APUR 2022

### TYPOLOGIE DES JEUNES PARISIENS



## Cartographie des structures dédiées à la jeunesse à dimension parisienne – APUR 2022

### LIEUX À DIMENSION PARISIENNE



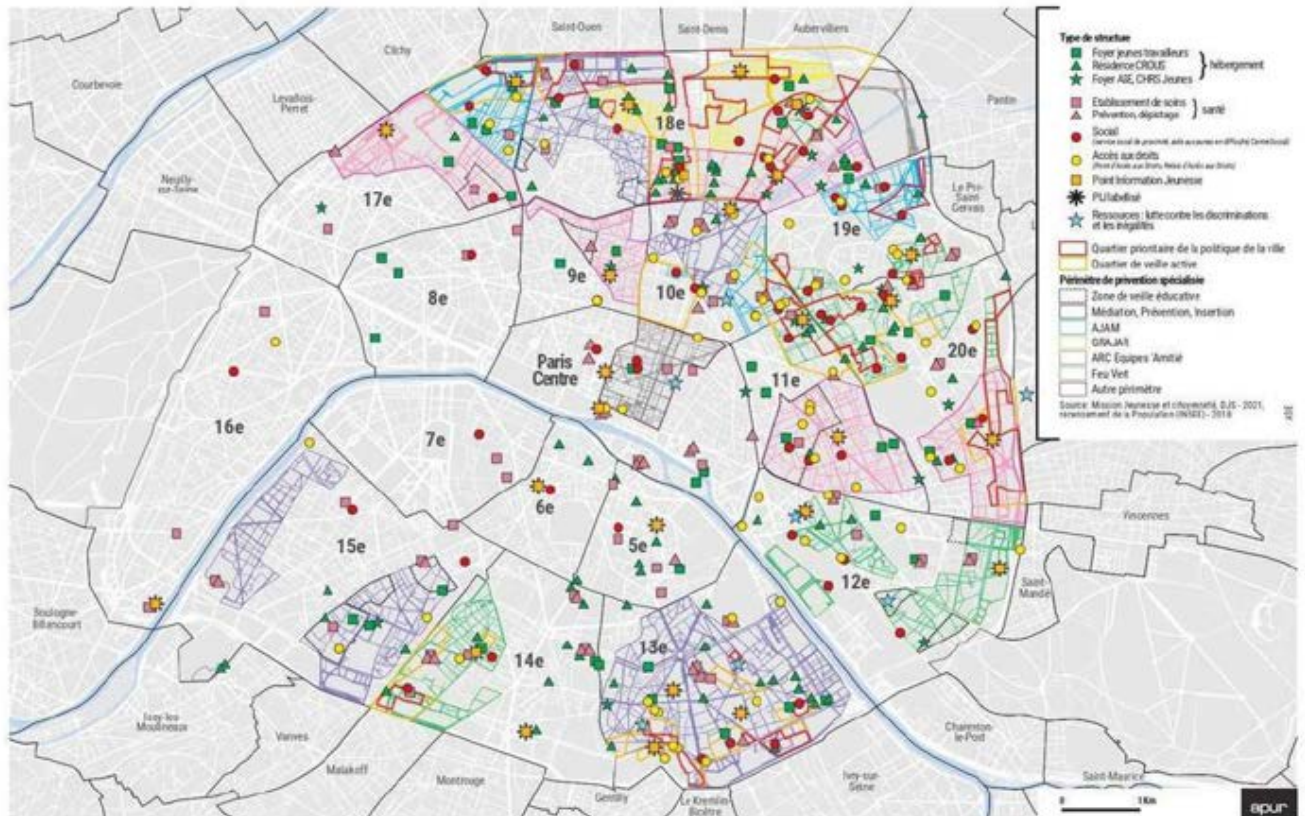
Cartographie des équipements dédiés à l'insertion sociale et à l'insertion professionnelle – Paris, APUR 2022

## INSERTION SOCIALE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE



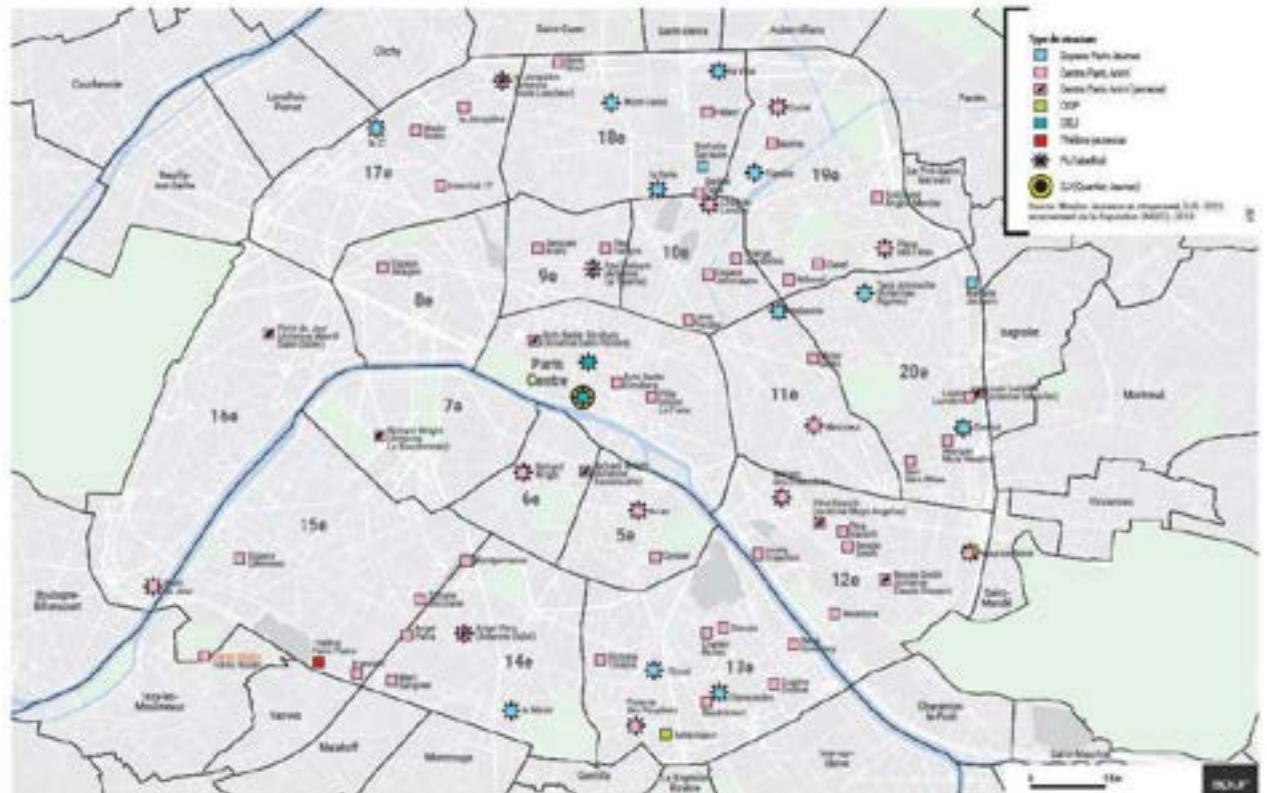
Cartographie des structures ressources en matière d'accès à l'autonomie et d'accès aux droits – Paris, APUR 2022

## FACTEURS D'AUTONOMIE



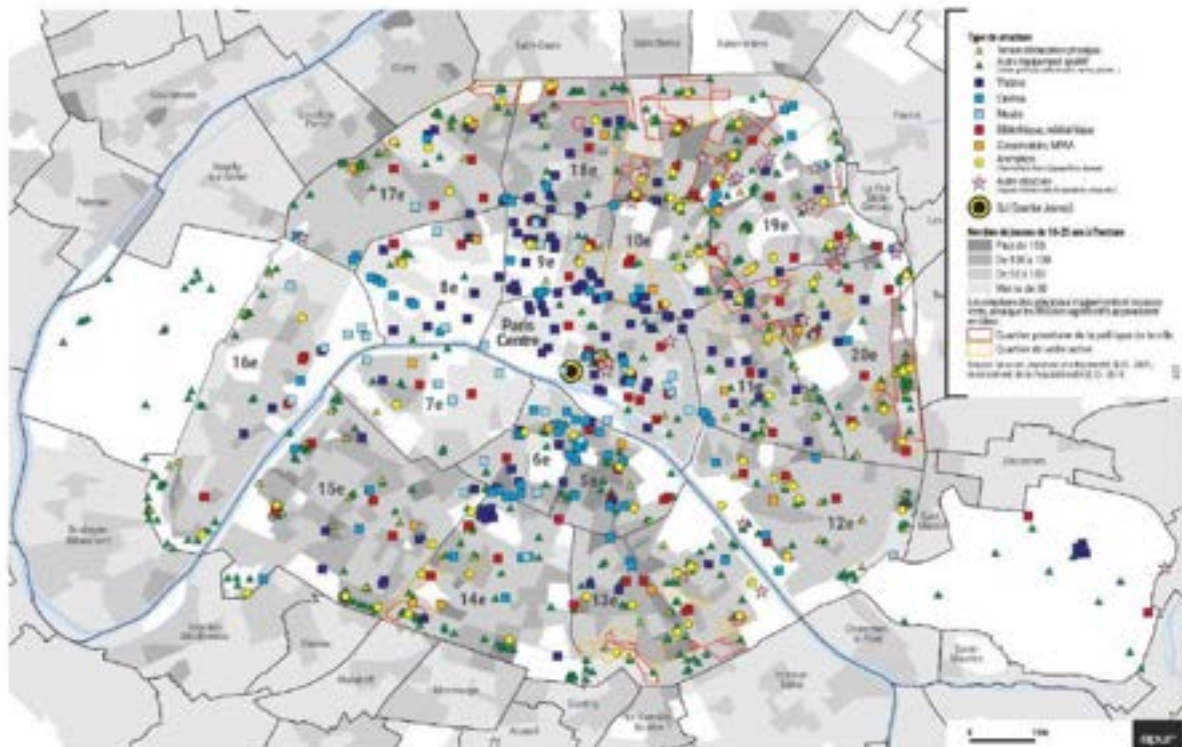
Cartographie des équipements jeunesse – Paris, APUR 2022

## ÉQUIPEMENTS JEUNESSE



## Cartographie des établissements culturels, sportifs, de loisirs et vacances – Paris, APUR 2022

### CULTURE, LOISIRS, VACANCES, SPORT



Cartographie des structures ressources en termes d'engagement citoyen – Paris, APUR 2022

**ENGAGEMENT CITOYEN**



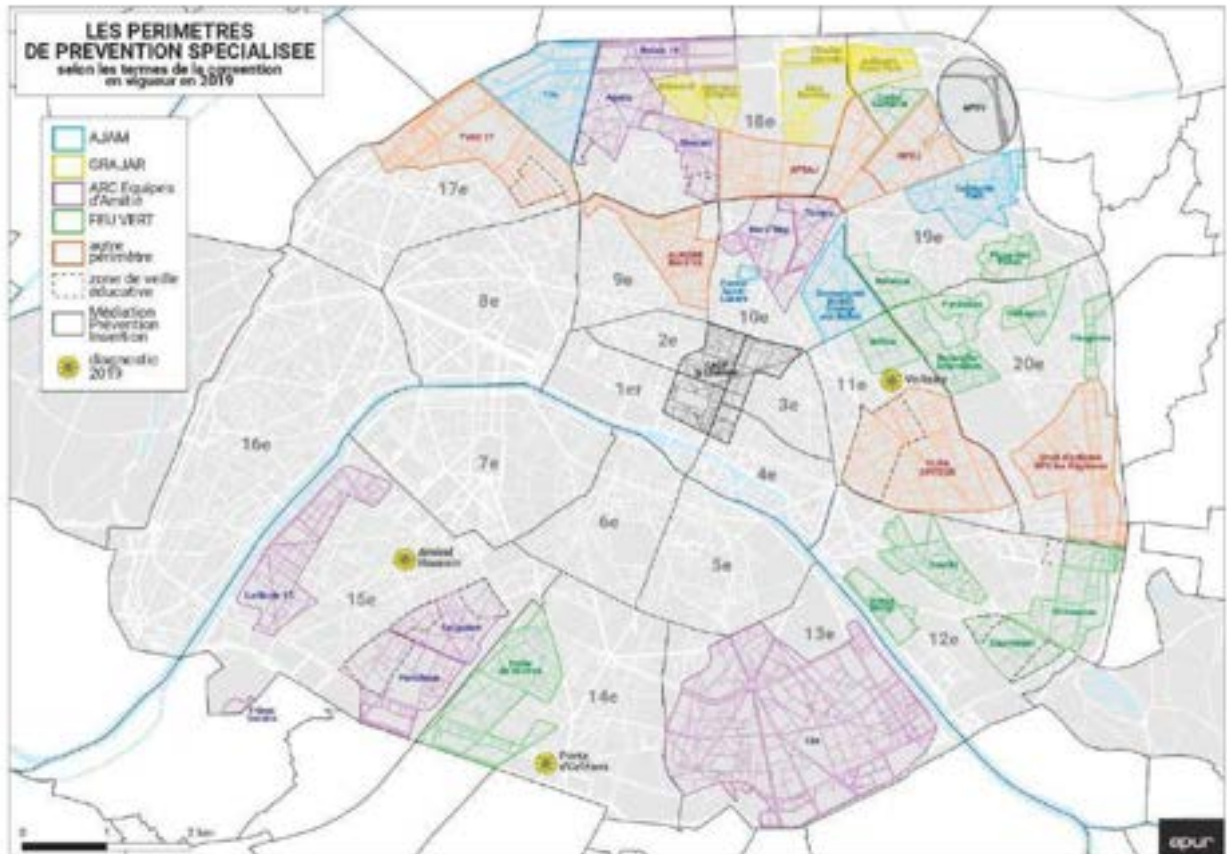
## Cartographie de l'usage de l'espace public par les jeunes – Paris, APUR 2022

### JEUNES ET ESPACES PUBLICS





Cartographie des périmètres de la prévention spécialisée – Paris, APUR 2022





Contrat Jeunesse de la mairie du  
19<sup>e</sup> Arrondissement